



# FAMILLES EN MOUVANCE

PARTENARIAT DE RECHERCHE

Bulletin de liaison, volume 17, 2019-2020

## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Les nouvelles du partenariat Familles en mouvement .....	2
Envisager une forme d'adoption plus ouverte pour les enfants en protection de la jeunesse? Réflexion sur un sujet qui divise .....	4
Avoir ou non un enfant au Québec : conditions, moments et motivations .....	9
Au-delà du modèle familial biparental : regard sociologique sur la famille dans le contexte de la non-monogamie consensuelle .....	11
Le patrimoine a-t-il un genre? .....	18
Nouvelles des partenaires .....	24
Publications récentes .....	34
Activités du partenariat .....	40

# REGARDS CROISÉS SUR LES FAMILLES CONTEMPORAINES

## LES NOUVELLES DU PARTENARIAT FAMILLES EN MOUVANCE

### DE BONNES NOUVELLES

L'équipe du partenariat de recherche Familles en mouvance a le plaisir de vous présenter le deuxième bulletin de liaison de sa programmation scientifique 2018-2022. Intitulée *Regards croisés sur les familles contemporaines : enjeux sociaux, juridiques et économiques*, la programmation de recherche s'articule autour de trois axes complémentaires et ancrés dans l'actualité des réalités familiales au Québec : 1) la pluralité normative entourant les liens conjugaux; 2) la pluralité normative entourant les liens de filiation; 3) les enjeux normatifs en lien avec les solidarités, la protection et la participation sociales.

Depuis le dernier bulletin, plusieurs activités scientifiques, événements et publications ont émergé des projets de recherche et de transfert de connaissances des chercheur.e.s, des partenaires et des étudiant.e.s mobilisés autour de ces grands thèmes de recherche. Nous vous invitons à consulter la rubrique *Activités du Partenariat* (p. 41) et *Publications récentes* (p. 35) pour en savoir plus à ce sujet et pour connaître les événements à venir pour l'année 2020-2021.

À l'automne dernier, le Partenariat a accueilli une nouvelle chercheuse. Anthropologue de formation, Doris Châteauneuf s'intéresse aux réalités familiales en lien avec la parentalité, l'adoption et la protection de la jeunesse, ainsi qu'à la transformation des configurations familiales, et au transfert des connaissances. La nouvelle membre est affiliée au Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF) du CIUSSS de la Capitale-Nationale (Québec).

### NOS PARTENAIRES

La codirection du partenariat Familles en mouvance est dorénavant assurée par Alexandre Baillargeon, directeur à la Direction de la veille et des connaissances stratégiques du ministère de la Famille, en remplacement de Stéphane Auclair. Le ministère de la Francisation, de la Diversité et de l'Inclusion est maintenant représenté par Simon David Yana, agent de recherche au Service de la recherche, de la statistique et de la veille.

L'année 2019 a également été marquée par un nouveau partenariat avec la Fédération des organismes communautaires Famille (FQOCF). La FQOCF représente et soutien plus de deux cent quarante organismes membres, dont elle vise à accroître le rayonnement et le développement professionnels, en plus de promouvoir leur savoir-faire unique en matière d'accompagnement des parents.

Nous vous invitons à consulter la section *Nouvelles des partenaires* (p. 24) pour en savoir plus sur les activités et les réalisations de nos partenaires pour le mieux-être des familles. Assurez-vous de vous y rendre! Plusieurs ressources accessibles en ligne sont proposées, notamment des conférences en format vidéo, des baladodiffusions et une plateforme web à l'affût de l'actualité scientifique entourant les réalités des familles au Québec.

### LES ARTICLES DE CE NUMÉRO

Cette édition du bulletin vous propose d'explorer les réalités que vivent les familles du Québec sous l'œil de cinq chercheuses membres et collaboratrices.

Doris Chateauneuf (CRUJeF) et Geneviève Pagé (UQO) proposent de réfléchir aux enjeux entourant les contacts postadoption d'enfant dans le contexte québécois. Quelles sont les particularités de ce contexte, dont les adoptions se font majoritairement en Banque mixte, en lien avec l'adoption dite ouverte? Quels impacts pourrait avoir la loi 113 (juin 2018)? Les chercheuses répondent à ces questions en mobilisant les résultats d'une étude s'intéressant à la situation de seize enfants récemment adoptés en banque mixte, et menée auprès des parents adoptants et d'intervenant.e.s impliqués dans le processus d'adoption, dans trois régions du Québec.

Par le biais de deux bandes dessinées, Laurence Charton (INRS) présente les constats tirés de son projet de recherche « Avoir ou non des enfants : conditions, moments et motivations », en mettant en images les réflexions des personnes interrogées sur leur désir d'avoir ou non des enfants.

S'intéressant aux configurations familiales non traditionnelles, Milaire Alarie (INRS) expose les résultats préliminaires de son projet de recherche postdoctoral portant sur « les expériences vécues en matière de conjugalité et de parentalité

de parents investis dans des relations non monogames consensuelles » (NMC). Quels sont les enjeux, les défis ou les bénéfices familiaux exprimés par les parents engagés dans des relations NMC? La chercheuse propose d'y réfléchir à partir des propos recueillis auprès de quinze parents engagés au sein de relation NMC. Quant à elles, Maude Pugliese (INRS) et Mireille Chaumont-Goneau (INRS) effectuent un tour d'horizon de la distribution factuelle du patrimoine entre les genres au Québec et au Canada après plus d'un demi-siècle d'égalité juridique. Quels facteurs, notamment en lien avec la famille, influencent les inégalités économiques? Leur analyse descriptive des différences de patrimoine entre les hommes et les femmes démontre que ces facteurs sont multiples et que la situation n'est pas aussi tranchée que nous pourrions le croire.

Bonne lecture!

**Hélène Belleau**

Directrice scientifique

## L'ÉQUIPE DU PARTENARIAT

**L'équipe du partenariat est sous la direction d'Hélène Belleau, professeure à l'INRS (Centre UCS) et d'Alexandre Baillargeon, directeur à la Direction de la veille et des connaissances stratégiques au ministère de la Famille à titre de représentant des partenaires.**

**Chercheur.e.s** | Hélène Belleau, Laurence Charton, Benoît Laplante, Magalie Quintal-Marineau, et Maude Pugliese de l'INRS (Centre UCS); Marianne Kempeneers et Solène Lardoux de l'Université de Montréal; Chiara Piazzesi de l'Université du Québec à Montréal; Carmen Lavallée de l'Université de Sherbrooke; Isabel Côté et Nathalie St-Amour de l'Université du Québec en Outaouais; Doris Chateauneuf du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles et Philippe Pacaut du ministère de la Famille.

**Partenaires communautaires** | La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ, Sylvie Lévesque), Relais-femmes (Lise Gervais), le Réseau pour un Québec Famille (Marie Rhéaume) et la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF, Judith Poirier)

**Partenaires gouvernementaux** | Le ministère de la Famille (Alexandre Baillargeon), le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Simon David Yana), le Curateur public du Québec (Elke Laur et Mylène Des Ruisseaux) et le CIUSS Nord-de-l'Île, Centre affilié universitaire (Lyne Chayer)

# ENVISAGER UNE FORME D'ADOPTION PLUS OUVERTE POUR LES ENFANTS EN PROTECTION DE LA JEUNESSE?

## RÉFLEXION SUR UN SUJET QUI DIVISE

par Doris Chateauneuf et Geneviève Pagé

Doris Chateauneuf est chercheure au Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles et chercheure régulière au partenariat de recherche Familles en mouvance.

Geneviève Pagé est professeure au département de travail social à l'Université du Québec en Outaouais.

### INTRODUCTION

Chaque année, au Québec, environ 275 enfants sont adoptés via les services de protection de la jeunesse. Ces adoptions concernent généralement des enfants de moins de 5 ans et font suite, pour la plupart, à un placement en famille d'accueil Banque-Mixte (BM). Les familles BM sont des familles d'accueil à vocation adoptive, c'est-à-dire qu'elles acceptent de jouer le rôle de parents d'accueil auprès d'un enfant jugé à haut risque d'abandon. La plupart des enfants placés en famille d'accueil BM entretiennent des contacts avec leur famille biologique, généralement sous forme de contacts supervisés. Dans certains cas, ces contacts durent seulement quelques mois, alors que pour d'autres enfants, ils persistent pendant plusieurs années. Par contre, une fois le jugement d'adoption prononcé, les familles d'origine et les familles adoptives conservent rarement des liens ou des contacts entre elles. À l'heure actuelle, bien que la situation n'ait jamais été documentée de manière scientifique, notre

connaissance du terrain nous permet de croire que l'adoption dite ouverte est rarement mise de l'avant dans le processus d'adoption en BM et dans les quelques cas où elle se concrétise, elle se limite essentiellement à l'échange de lettres ou de photos.

Pourtant, plusieurs études réalisées aux États-Unis ou en Grande-Bretagne ont mis en évidence les impacts positifs associés à l'adoption ouverte. Ces études indiquent que l'adoption ouverte permet aux enfants de mieux connaître leur histoire de vie et de mieux comprendre d'où ils viennent (Berge et al., 2006; Farr, Grant-Marsney & Grotevant, 2014; Mendenhall et al., 2004; Siegel, 2012). Elle permettrait également aux parents adoptifs d'avoir accès à davantage d'informations concernant l'origine de leur enfant ou de les rassurer dans leur rôle de parent (Grotevant et al., 2007; Logan, 2010; McLaughlin et al., 2013; Siegel, 2013). Finalement, les parents d'origine impliqués dans une adoption ouverte présenteraient moins de deuils non

résolus et seraient plus enclins à accepter l'adoption de leur enfant (Brodzinsky & Smith, 2014; Ge et al., 2008; Krahn & Sullivan, 2015). Cependant, la plupart des situations d'adoption prises en compte dans ces recherches diffèrent de celles que nous connaissons au Québec et réfèrent généralement à des adoptions réalisées par des agences privées ou concernent des enfants plus âgés qui ont un lien déjà établi avec leurs parents. Les quelques études qui ont exploré la question de l'adoption ouverte pour les enfants suivis en protection de l'enfance notent que les ententes de communication ou de contacts sont moins fréquentes dans ce type d'adoption. Les auteurs identifient différents facteurs pouvant expliquer cet état de situation, soient les grandes difficultés vécues par les parents d'origine, le passé de maltraitance de l'enfant et le risque de raviver chez celui-ci certains traumatismes, le caractère généralement non-volontaire des adoptions et les inquiétudes des parents adoptifs et des professionnels en regard de la sécurité et l'équilibre émotionnel de l'enfant (Brodzinsky & Goldberg, 2016; Faulkner & Madden, 2012; Ryan et al., 2011; Turkinson & Taylor, 2009). De plus, il faut souligner que les adoptions réalisées dans le cadre de la protection de la jeunesse s'inscrivent pour la plupart dans un processus long, relativement complexe et exigeant émotionnellement pour les acteurs impliqués, ce qui pourrait avoir comme effet d'éloigner les familles et de freiner l'ouverture des acteurs aux contacts post adoption (Ryan et al., 2011).

Ainsi, au Québec, la plupart des adoptions en protection de la jeunesse se font par déclaration judiciaire, c'est-à-dire sans le consentement des parents. Par exemple, dans le cadre d'une étude dressant le portrait des adoptions réalisées dans la région de Québec entre 2015 et 2018, pour les 51 adoptions prononcées (excluant les adoptions à la naissance qui, d'emblée font suite à un consentement), seulement 11 ont résulté du consentement des parents d'origine (Châteauneuf, Goubau & Pagé, rapport en préparation). À cela s'ajoute le fait qu'en l'absence de consentement, l'admissibilité à l'adoption n'est possible que si les parents n'assument plus l'entretien, l'éducation et les soins auprès de l'enfant depuis plus de 6 mois. Ainsi, au moment d'entamer le processus d'adoption, plusieurs parents d'origine

n'entretennent plus de contacts avec l'enfant et ne sont plus présents aux rencontres de suivi avec l'intervenant social.

### **AU QUÉBEC : L'ADOPTION DE LA LOI 113 COMME FACTEUR DE CHANGEMENT?**

Au Québec, l'entrée en vigueur en juin 2018 de la loi 113 (Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements) est venue modifier le portrait et le contexte dans lequel se déroule l'adoption au Québec. Outre un accès plus ouvert aux renseignements concernant les origines des adoptés, les nouvelles dispositions permettent, entre autres, de reconnaître les liens de filiation préexistants de l'enfant adopté s'il est dans l'intérêt de celui-ci de « protéger une identification significative à son parent d'origine » et si les parents d'origine adhèrent à cette forme d'adoption. Cette nouvelle mesure permet à l'enfant, par exemple, de conserver son nom de famille d'origine, auquel vient s'ajouter celui de ses parents adoptifs. De plus, les nouvelles dispositions permettent dorénavant de conclure des ententes écrites « visant à faciliter l'échange de renseignements ou des relations interpersonnelles entre l'adoptant et des membres de la famille d'origine ».

Contrairement aux ententes morales qui existaient avant l'entrée en vigueur de la loi 113 et qui sont toujours possibles, ces nouvelles ententes ont une valeur légale et le Directeur de la protection de la jeunesse doit non seulement informer les parties de cette possibilité, mais aussi encadrer et faciliter les échanges si les parties concernées lui en font la demande. À l'heure actuelle, aucune évaluation de l'implantation de cette nouvelle loi n'a été prévue et il demeure difficile de mesurer les impacts de ces nouvelles dispositions et de déterminer, par exemple, si le nombre d'ententes de communication ou le nombre de jugements d'adoption sans rupture du lien de filiation d'origine a augmenté. Aucune donnée ne permet non plus de dresser un bilan des mesures mises en place dans les établissements pour soutenir l'implantation de cette nouvelle loi et pour former les intervenants à l'application de celle-ci.

### LES CONTACTS POST ADOPTION : LES PERCEPTIONS DES PARENTS D'ACCUEIL ET DES INTERVENANTS

Dans le cadre d'une recherche menée dans trois régions du Québec (Montréal, Québec, Outaouais) auprès de familles d'accueil BM et d'intervenants sociaux, les situations de 16 enfants placés en familles d'accueil BM depuis moins de 18 mois ont été étudiées. Pour chacun de ces cas, les parents d'accueil, l'intervenant assigné au suivi de l'enfant et l'intervenant en charge du milieu d'accueil ont été interrogés dans le cadre d'entretiens individuels. Au total, 48 entrevues ont été réalisées pour cette première phase de l'étude : ces entretiens visaient, entre autres, à connaître le degré d'ouverture des participants en regard du maintien des contacts avec les parents d'origine dans une perspective post adoption. Les données recueillies dans le cadre de cette étude font état des différentes préoccupations des participants à l'égard de l'adoption ouverte et des conditions qui, selon eux, doivent être réunies pour envisager ce type d'adoption (Chateaufort, Pagé & Decaluwe, 2018).

Les caractéristiques des parents d'origine constituent le facteur le plus souvent soulevé par les intervenants et les parents d'accueil BM pour expliquer leur position à l'égard des contacts post adoption : selon plusieurs d'entre eux, le maintien des contacts est difficile à envisager dans les situations où les parents d'origine s'opposent au projet d'adoption ou encore lorsqu'ils présentent des problématiques importantes de consommation ou de santé mentale. Le maintien des contacts est plus facilement considéré si les parents d'origine acceptent le placement et demeurent centrés sur les besoins de l'enfant. Dans les situations où les répondants se disent ouverts à l'idée de maintenir des contacts, ils seraient plus enclins à privilégier des contacts indirects, tels que l'échange de lettres ou de photos, que des contacts directs, tels que des visites et des rencontres face-à-face. De plus, tant chez les intervenants que chez les parents d'accueil BM, le maintien des contacts devrait être envisagé seulement s'il répond aux besoins et à l'intérêt de l'enfant, donc dans un contexte où il serait vécu positivement par l'enfant et contribuerait à son bien-être. Parallèlement,

il est aussi mentionné par certains participants que l'adoption ouverte et le maintien des contacts seraient envisageables seulement si l'enfant concerné a développé une relation significative avec son ou ses parents d'origine tout au long de son placement et qu'il retire des bénéfices de ces visites. Finalement, certains soulèvent la possibilité de maintenir des liens ou plutôt de reprendre contact avec la famille d'origine, mais seulement lorsque cette demande sera verbalisée par l'enfant lui-même, dans un futur plus ou moins rapproché. Dans cette optique, la possibilité de maintenir des contacts doit, selon certains répondants, être issue d'un désir manifesté par l'enfant. Un dernier facteur soulevé concerne la relation entre les familles adoptive et biologique : le maintien des contacts dépendrait en partie de la qualité de la relation entre les deux familles et de leur capacité à se témoigner mutuellement du respect et de la confiance.

Les résultats montrent que les conditions jugées favorables par les répondants pour envisager un maintien des contacts suite au jugement d'adoption sont multiples et rendent, par conséquent, difficile la concrétisation d'une adoption ouverte, surtout en raison du fait que la plupart des placements en BM impliquent des enfants en très bas âge. En effet, il est difficile pour un enfant placé au cours de sa première année de vie de développer un lien significatif avec ses parents d'origine, surtout lorsqu'il voit ceux-ci seulement dans le cadre de visites supervisées. Il est tout aussi difficile pour cet enfant de se prononcer sur son désir de maintenir ou non des contacts avec sa famille d'origine vu son jeune âge. Les appréhensions qui entourent l'adoption ouverte sont aussi liées aux difficultés d'en arriver à un consensus sur la définition de ce qu'est le meilleur intérêt de l'enfant lorsque vient le temps de statuer sur le maintien de contacts avec son parent d'origine.

Les parents d'accueil BM et les intervenants interrogés dans le cadre de cette recherche ne se montrent pas pour autant fermés aux parents d'origine. Il semble plutôt que leur ouverture vis-à-vis ces derniers se manifeste davantage par une attitude et des comportements d'ouverture que par le recours à une adoption ouverte. En effet, les parents démontrent pour la

plupart un niveau d'empathie significatif à l'égard des parents d'origine : leurs propos font souvent état de respect et de compréhension à l'égard des difficultés vécues par ces derniers. De plus, la plupart des parents d'accueil souhaitent que l'adoption soit un sujet ouvert au sein de leur famille et se montrent également réceptifs à l'idée de reconnaître la valeur du parent d'origine dans les fondements identitaires de leur enfant. Mais ils se montrent moins favorables à l'idée de garder des contacts directs avec les parents d'origine, et ce malgré le fait que ces derniers, une fois l'adoption prononcée, ne possèdent plus d'autorité parentale ni de lien filial avec l'enfant.

### CONCLUSION

L'adoption ouverte implique dans ses fondements un partage d'informations entre la famille adoptive et la famille biologique et inclut différentes modalités de contacts qui vont de l'échange de lettres ou de photos aux contacts directs entre les familles. Le type de contact, leur fréquence et leur durée peuvent également varier d'un contexte à l'autre et d'une période à l'autre de l'histoire des familles. Dans le cadre de la présente étude, les propos des répondants permettent de cibler les défis et enjeux que pose l'adoption ouverte pour les enfants et les familles d'accueil BM. Parallèlement, les discours des parents d'accueil et des intervenants soulèvent aussi des interrogations sur les pratiques entourant l'adoption ouverte et sur la place qu'occupe celle-ci dans les services de protection de l'enfance. Tout en demeurant au fait des bénéfices généralement associés à une plus grande ouverture en regard de l'adoption, peut-être serait-il plus judicieux, en contexte de placement en famille d'accueil BM, de privilégier des comportements d'ouverture chez les parents adoptifs ou encore de sensibiliser les intervenants à l'importance de ne pas exclure d'emblée les contacts post adoption, mais plutôt d'envisager sincèrement cette possibilité en évaluant bien les particularités de chaque situation? Ultimement, des efforts importants devront également être déployés pour développer des services qui permettent de soutenir les acteurs impliqués dans des contacts post adoption, entre autres afin d'éviter de laisser les parents adoptifs seuls avec

la gestion de contacts qui peuvent s'avérer complexes par moments.

De plus, actuellement, le programme Banque mixte vise des enfants en très bas âge, généralement placés avant l'âge de deux ans. En effet, au Québec, contrairement à d'autres provinces canadiennes comme l'Ontario, l'adoption est rarement envisagée comme projet de vie pour des enfants plus vieux, alors que l'adoption ouverte pourrait certainement répondre aux besoins et à l'intérêt de certains d'entre eux. Par exemple, ne serait-il pas dans l'intérêt de l'enfant faisant l'objet d'un placement à long terme de bénéficier d'une forme d'adoption plus ouverte qui lui permettraient d'accéder à un projet de vie permanent sans pour autant avoir à renoncer entièrement à ses parents d'origine lorsque ces derniers sont encore présents dans sa vie? Ultimement, et ce peu importe l'âge de l'enfant, peut-on envisager l'adoption ouverte comme un moyen de favoriser un apprivoisement entre les familles adoptive et d'origine et d'atténuer la coupure radicale qu'impose l'adoption? Malgré une nouvelle loi qui reconnaît certaines mesures d'ouverture, il est difficile à l'heure actuelle d'évaluer ou de prédire l'impact qu'auront ces nouvelles dispositions sur les adoptions réalisées en protection de l'enfance. Cependant, cette nouvelle loi a le mérite de proposer d'autres modalités d'adoption et de soulever certaines discussions sur la façon de concevoir l'institution de l'adoption au Québec.

### RÉFÉRENCES

---

- BalBerge, J. M., Mendenhall, T. J., Wrobel, G. M., Grotevant, H. D. & McRoy, R. G. (2006). Adolescents' Feelings about Openness in Adoption: Implications for Adoption Agencies, *Child Welfare*, 85(6), 1011-1039.
- Brodzinsky, D. M., & Goldberg, A. E. (2016). Contact with birth family in adoptive families headed by lesbian, gay male, and heterosexual parents. *Children and Youth Services Review*, 62, 9-17.
- Brodzinsky, D., & Smith, S. L. (2014). Post-Placement Adjustment and the Needs of Birthmothers Who Place an Infant for Adoption. *Adoption Quarterly*, 17(3), 165-184.
- Chateau-neuf, D., Pagé, G., & Decaluwe, B. (2018). Issues surrounding post-adoption contacts in foster adoption: The

## Une adoption plus ouverte pour les enfants en protection de la jeunesse?

---

- perspective of foster-to-adopt families and child welfare workers. *Journal of Public Child Welfare*, 12, 436-460.
- Chateaufort, D., Goubau D., & Pagé G. (rapport en préparation). Qui sont les familles et enfants impliqués dans un projet de tutelle?: Une comparaison avec l'adoption. Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles, Québec.
- Farr, R. H., Grant-Marsney, H. A., Musante, D. S., Grotevant, H. D., & Wrobel, G. M. (2014). Adoptees' contact with birth relatives in emerging adulthood. *Journal of Adolescent Research*, 29(1), 45-66.
- Faulkner, M., & Madden, E. E. (2012). Open adoption and post-adoption birth family contact: A comparison of non-relative foster and private adoptions. *Adoption Quarterly*, 15(1), 35-56.
- Ge, X., Natsuaki, M. N., Martin, D. M., Leve, L. D., Neiderhiser, J. M., Shaw, D. S., ... & Reiss, D. (2008). Bridging the divide: openness in adoption and postadoption psychosocial adjustment among birth and adoptive parents. *Journal of Family Psychology*, 22(4), 529-540.
- Krahn, L., & Sullivan, R. (2015). Grief & Loss Resolution among Birth Mothers in Open Adoption. *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, 32(1-2), 27-48.
- Logan, J. (2010). Preparation and planning for face-to-face contact after adoption: The experience of adoptive parents in a UK study. *Child and Family Social Work*, 15(3), 315-324.
- McLaughlin, A. M., Feehan, R., Coleman, H., & Reynolds, K. (2013). A qualitative study of adoptive parents' experience of contact in open adoption. *Canadian Social Work Review*, 30(1), 5-23.
- Ryan, S. D., Harris, G., Brown, D., Houston, D. M., Livingston Smith, S., & Howard, J. A. (2011). Open adoptions in child welfare: Social worker and foster/adoptive parent attitudes. *Journal of Public Child Welfare*, 5(4), 445-466.
- Siegel, D. H. (2013). Open adoption: Adoptive parents' reactions two decades later. *Social Work*, 58(1), 43-52.
- Siegel, D. H. (2012). Growing up in open adoption: Young adults' perspectives. *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services*, 93(2), 133-140.
- Turkington, S., & Taylor, B. (2009). Post-adoption face-to-face contact with birth parents: Prospective adopters' views. *Child Care in Practice*, 15(1), 21-38.

## Un enfant? Maintenant?



D'après un texte de Laurence Charton basé sur une recherche intitulée: « Avoir ou non un enfant au Québec: conditions, moments et motivations », financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada #435-2015-1632.

## Un enfant ? Pourquoi maintenant ?



D'après un texte de Laurence Charton basé sur une recherche intitulée: « Avoir ou non un enfant au Québec: conditions, moments et motivations », financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada #435-2015-1632.

# AU-DELÀ DU MODÈLE FAMILIAL BIPARENTAL : REGARD SOCIOLOGIQUE SUR LA FAMILLE DANS LE CONTEXTE DE LA NON-MONOGAMIE CONSENSUELLE

par **Milaine Alarie**

Milaine Alarie est professeure associée à l'Institut national de la recherche scientifique et chercheure collaboratrice au partenariat de recherche Familles en mouvance.

La non-monogamie consensuelle (NMC) est un concept parapluie qui englobe toutes les formes de relations intimes dans lesquelles les partenaires se permettent, en toute transparence, de vivre des expériences sexuelles et/ou amoureuses au-delà du traditionnel couple dyadique (Conley, Moors, Matsick, & Ziegler, 2013). Ceci inclut entre autres la relation ouverte, le polyamour et l'échangisme (Barker & Langdridge, 2010). Si l'on se fie à l'intérêt marqué des médias pour ce mode relationnel alternatif depuis quelques années, il semblerait qu'un nombre grandissant d'individus s'aventurent hors du sentier battu de la monogamie et cherchent à renégocier le cadre normatif de la conjugalité. Une récente analyse des recherches effectuées à partir du moteur de recherche Google révèle d'ailleurs un intérêt croissant de la population pour le polyamour et les relations ouvertes (Moors, 2017).

Quoique la NMC est un sujet encore largement inexploré au plan scientifique, les quelques études exami-

nant la prévalence de ce mode relationnel au sein de la population révèlent qu'environ une personne sur cinq, tant au Canada qu'aux États-Unis, a déjà été investie dans une relation NMC au cours de sa vie (Fairbrother, Hart, & Fairbrother, 2019; Hauptert, Gesselman, Moors, Fisher, & Garcia, 2017). Les hommes (comparativement aux femmes) ainsi que les personnes s'identifiant comme étant lesbiennes, gaies ou bisexuelles (comparativement aux personnes s'identifiant comme hétérosexuelles) sont plus susceptibles d'avoir déjà entretenu des relations NMC (Hauptert et al., 2017; McLean, 2004; Séguin et al., 2017; Solomon, Rothblum, & Balsam, 2005). Les jeunes adultes semblent être particulièrement interpellés par ce mode relationnel; chez les Canadiens.ne.s âgés de 20 à 39 ans, une personne sur quatre a déjà vécu une relation NMC. Les adolescents et jeunes adultes sont également plus susceptibles que les adultes plus âgés de considérer la NMC comme le mode relationnel idéal (Fairbrother et al., 2019).

Les études soulignent qu'un nombre considérable d'individus investis dans des relations NMC ont des enfants (Boyd, 2016; Pallotta-Chiarolli, 2010; Sheff, 2010, 2011, 2014). À ce jour, peu de recherches ont été consacrées à la famille dans ce contexte conjugal non traditionnel. Afin de combler cette lacune et de participer à une meilleure compréhension de la diversité des réalités familiales contemporaines au Québec, je me penche, à travers mes travaux de recherche, sur les enjeux en lien avec la conjugalité et la famille dans le contexte de la NMC. Dans cet article, je présenterai tout d'abord une revue des connaissances scientifiques au sujet de la NMC. Puis, je présenterai quelques-uns des résultats préliminaires ayant émergé de mon étude auprès de parents polyamoureux ou en couple ouvert. Finalement, j'aborderai le projet de recherche connexe à venir, soit l'étude examinant l'expérience des enfants grandissant dans ces familles.

### CONTEXTE

Dans la culture occidentale, les discours culturels dominants présentent la monogamie comme la seule façon légitime de vivre la conjugalité. La mononormativité – soit la pression sociale encourageant les individus à opter pour la monogamie et dépeignant ce mode relationnel comme étant plus sain et moralement supérieur (Ferrer, 2018; Hooper, 2014; Ritchie & Barker, 2006; Rothschild, 2018) – influence largement les attentes des individus au plan conjugal et familial. La plupart des individus perçoivent les relations monogames de façon plus positive que les relations NMC (Conley, Moors, et al., 2013; Grunt-Mejer & Campbell, 2016) et exigent l'exclusivité sexuelle de leur partenaire intime (Anderson, 2010, 2012; Treas & Giesen, 2000). Ceci dit, rappelons que bon nombre d'individus ayant adhéré à une entente d'exclusivité sexuelle avec leur partenaire intime ont, malgré tout, des aventures extraconjugales en secret (Anderson, 2010, 2012; Treas & Giesen, 2000).

Quoique plusieurs doutent de la qualité ou de la légitimité des relations NMC, les études démontrent que la NMC peut être une façon viable et épanouissante de vivre la conjugalité. En effet, les personnes investies dans des relations NMC rapportent généralement un haut niveau de satisfaction face à leurs relations

intimes (Conley, Ziegler, Moors, Matsick, & Valentine, 2013; Mitchell, Bartholomew, & Cobb, 2014; Séguin et al., 2017). La majorité des études indiquent que les personnes investies dans des relations NMC ne diffèrent pas statistiquement des individus monogames sur le plan de leur bien-être psychologique (Rubel & Bogaert, 2015), de la qualité de leurs relations (Parsons, Starks, Gamarel, & Grov, 2012; Rubel & Bogaert, 2015; Séguin et al., 2017), du niveau d'engagement au sein de leurs relations (Hosking, 2013), de la satisfaction face à leurs relations (Bricker & Horne, 2007; Conley, Piemonte, Gusakova, & Rubin, 2018), de la satisfaction face à leur vie sexuelle (Bricker & Horne, 2007; Parsons et al., 2012; Rubel & Bogaert, 2015) et de la stabilité de leurs relations (Rubel & Bogaert, 2015). Certaines récentes études indiquent même que les personnes investies dans des unions NMC rapportent un niveau plus élevé de satisfaction sexuelle (Conley et al., 2018) et de bonheur (Fleckenstein & Cox, 2015) comparativement au reste de la population.

Si les hommes sont généralement plus ouverts que les femmes à l'idée d'entretenir des relations NMC (Fairbrother et al., 2019; Sizemore & Olmstead, 2018), il serait malavisé de conclure que la NMC est un mode relationnel au sein duquel les femmes ne peuvent s'épanouir et être heureuses. En fait, pour un bon nombre de femmes (et d'hommes) entretenant des relations NMC, ce mode relationnel représente une opportunité de renégocier les rapports de pouvoirs genrés que l'on retrouve fréquemment dans les relations intimes traditionnelles et de développer une dynamique conjugale et sexuelle plus égalitaire (Aguilar, 2013; Ritchie & Barker, 2007; Sheff, 2005). Par ailleurs, de nombreuses auteures féministes conçoivent la NMC comme une pratique subversive ayant le potentiel de déstabiliser le patriarcat comme structure sociale (Jackson & Scott, 2004; Munson & Steboun, 1999; Ritchie & Barker, 2007; Robinson, 1997). Cette perspective est intéressante considérant que la criminalisation du mariage pluriel est fréquemment justifiée au nom de l'égalité entre les sexes (Ashley, 2014; Bala, 2009; Barnett, 2014; Beaman, 2006; Sweet, 2013).

Malgré la diversité des modèles familiaux que l'on retrouve dans le paysage canadien (Boyd, 2017; Institut de la Statistique du Québec, 2014; Ministère de la Famille, 2018; Vanier Institute of the Family, 2010), la représentation sociale de la famille qui domine dans l'imaginaire culturel demeure encore celle d'un modèle biparental; ainsi, l'enfant est généralement pensé comme ne pouvant avoir que deux « vrais » parents, soit ceux identifiés comme les géniteurs (Belleau, 2004; Côté, 2016; Harder & Vanier Institute of the Family, 2012). Considérant la présence non négligeable de familles NMC, il est pertinent de se questionner à savoir si les législations en matière de droit de la famille devraient dépasser le schéma biparental actuel. D'ailleurs, un nombre croissant de tribunaux de différentes provinces canadiennes ont récemment été amenés à statuer sur l'établissement de la filiation des enfants au-delà du modèle biparental traditionnel. Certains jugements, tels que celui émis par la Cour d'appel de l'Ontario dans la cause *A.A. v B.B.* (2007) et celui rendu par la Cour supérieure de Terre-Neuve-Labrador (Reference re: Children's Law Act, Nfld. & Lab., 2018), témoignent de l'ouverture récente des tribunaux face à la reconnaissance juridique de la pluriparentalité. Tout semble indiquer que la NMC s'imposera également comme élément à considérer dans un nombre croissant de cas de divorce ou de (re)négociation des ententes légales de garde des enfants. Par exemple, un juge de la Cour provinciale de la Colombie-Britannique a récemment dû statuer sur les droits parentaux d'individus polyamoureux suite à la dissolution de leur union (*B.D.G. v. C.M.B.*, 2016).

Le manque d'acceptation sociale et l'absence de reconnaissance légale de la NMC comme modèle conjugal et familial légitime marquent bien souvent l'expérience de parentalité des parents NMC. Une étude examinant les expériences de personnes polyamoureuses avec le système de santé durant la grossesse et l'accouchement met en lumière les efforts déployés par ces futurs parents afin d'éviter les jugements négatifs et d'assurer qu'ils recevront les soins et services appropriés dans un environnement respectueux de leurs choix conjugaux et familiaux (Arseneau, Landry, & Darling, 2019). Le risque de stigmatisation et de discrimination mène

d'ailleurs plusieurs parents NMC à cacher leur mode relationnel auprès des représentants d'organismes publics ou parapublics avec lequel leurs enfants et eux interagissent (ex : établissements de soins de santé et de services sociaux; établissements scolaires; etc.) (Arseneau et al., 2019; Pallotta-Chiarolli, 2010). Au plan juridique, l'absence de reconnaissance légale de la pluriparentalité expose de nombreuses familles NMC à des complications considérables en cas de séparation ou de décès de l'un des parents légalement reconnus. Il est à noter que moins du tiers des familles polyamoureuses canadiennes ont rédigé des ententes légales afin de clarifier les droits et les responsabilités des membres de leur famille (Boyd, 2016).

### CONJUGUER NMC ET FAMILLE : L'EXPÉRIENCE DES PARENTS

Dans le cadre de ma recherche postdoctorale<sup>1</sup>, je me suis intéressée aux expériences vécues en matière de conjugalité et de parentalité de parents investis dans des relations NMC. Pour ce faire, les partenaires intimes (n=34) de 15 polycules<sup>2</sup> ont été interrogés à l'aide d'entrevues semi-dirigées individuelles. Afin d'être éligible à participer à l'étude, les participant.e.s potentiel.le.s devaient remplir les critères suivants : (a) être présentement investi.e dans une relation ouverte ou polyamoureuse; (b) être parent d'au moins 1 enfant d'âge mineur; (c) parler français OU anglais couramment; (d) être âgé.e de 18 ans ou plus; et (e) habiter au Québec. Avec l'accord des participant.e.s, les partenaires intimes de leur polycule ont également été invité.e.s à participer, et ce, même si ces dernier.e.s n'avaient pas eux/elles-mêmes d'enfants (ou n'étaient pas reconnus légalement comme le parent de leur.s enfant.s) et même s'ils/elles ne résidaient pas de façon permanente au Québec.

Le guide d'entrevue a été développé de manière à amener les participant.e.s à élaborer sur leur parcours amou-

---

1. Ce projet de recherche a été financé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

2. Résultant de la combinaison des concepts de « polyamour » et de « molécule », le terme « polycule » est fréquemment employé par les membres de la communauté polyamoureuse pour référer à l'ensemble des personnes impliquées romantiquement et/ou sexuellement les uns avec les autres.

reux, la façon dont ils/elles pensent la famille, la façon dont ils/elles configurent leur propre famille, la façon dont ils/elles vivent la parentalité, le rôle que jouent leurs partenaires intimes auprès de leur.s enfant.s, ainsi que les bénéfices et défis qu'ils/elles associent au fait de conjuguer NMC et famille. Les entrevues ont été menées en français ou en anglais, dépendamment de la préférence des participant.e.s. Les entrevues ont duré en moyenne 1 heure et 45 minutes, elles ont toutes été enregistrées à l'aide d'une enregistreuse audio et elles ont été retranscrites. L'analyse des données n'étant pas entièrement complétée, je ne présenterai ici que des résultats préliminaires.

Un des premiers constats qui émergent des entrevues est qu'il existe une grande variabilité de configurations familiales au sein des familles NMC. Tout d'abord, la grande majorité des participant.e.s à cette étude rapportent que leur ménage ne comprend qu'un seul ou deux adultes; seuls quelques participant.e.s vivent à plus de deux partenaires intimes sous le même toit, ce qui fait écho aux autres études examinant les arrangements en matière de logement des familles polyamoureuses (Boyd, 2016; Sheff, 2014). Deuxièmement, si plusieurs parents vivent la NMC ouvertement devant leurs enfants et invitent leurs partenaires intimes à s'impliquer activement auprès des enfants, d'autres préfèrent vivre la NMC en parallèle de leur vie familiale, sans que leurs partenaires intimes ne soient intégré.e.s dans la vie familiale. Il est à noter que plusieurs parents hésitent à informer leur.s enfant.s de leur mode relationnel et présentent leurs partenaires intimes comme de simples « amis » afin de ne pas éveiller les soupçons.

Parmi les défis rencontrés, les parents interrogés soulignent principalement le manque d'acceptation sociale par rapport à la NMC, ainsi que les enjeux relatifs à l'absence de reconnaissance légale des familles NMC. En effet, un grand nombre de participant.e.s rapportent avoir fait face à des critiques de la part de leur entourage et plusieurs craignent que leur.s enfant.s puissent un jour être ostracisés en raison de leurs choix conjugaux non traditionnels. Plusieurs parents craignent que leurs compétences parentales soient remises en cause ou qu'on les soupçonne d'offrir un environne-

ment familial inadéquat. Quoique les parents interrogés défendent avec confiance la qualité de l'environnement familial qu'ils offrent à leur.s enfant.s, certains d'entre eux appréhendent la façon dont les instances juridiques ou les professionnels de Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) jugeraient leur modèle familial. Ces parents s'inquiètent à savoir si leur mode conjugal pourrait être considéré comme un motif raisonnable justifiant un signalement à la DPJ ou encore comme un argument acceptable en cour pour qu'on leur retire la garde de leur.s enfant.s.

Malgré ces défis, les parents interrogés affirment que les avantages de vivre la famille dans un contexte de NMC l'emportent largement sur les obstacles. Tout d'abord, la grande majorité des participant.e.s rapportent être plus satisfait.e.s au plan conjugal depuis qu'ils/elles ont adopté la NMC comme mode relationnel. Du coup, la NMC est perçue par plusieurs parents comme ayant renforcé leur couple et, ultimement, comme ayant un effet stabilisateur sur la cellule familiale. De plus, les parents ayant participé à cette étude parlent avec fierté de la diversité des modèles auxquels sont exposés leur.s enfant.s et affirment favoriser, à travers leurs choix conjugaux non traditionnels, l'ouverture d'esprit chez leurs enfants. Un grand nombre de participant.e.s soulignent également la possibilité de pouvoir compter sur plus d'un partenaire pour les aider à s'occuper des enfants et leur apporter un coup de main avec les tâches domestiques. Plusieurs participant.e.s avancent aussi que leur.s enfant.s bénéficient de la présence des différents partenaires intimes, puisque chacun d'eux apporte avec lui/elle des aptitudes et qualités différentes, ce qui complémente leurs propres forces. Finalement, pour bon nombre de parents, conjuguer NMC et famille signifie que leur.s enfant.s recevront de l'amour et du soutien d'un plus grand nombre d'adultes, ce qui est perçu comme un élément positif pour le développement psychologique et émotionnel des enfants.

### **PROCHAINES ÉTAPES : DONNER LA PAROLE AUX ENFANTS**

Au cours de l'hiver 2020, ma collègue, la chercheuse Isabel Côté et moi entamerons la collecte de données pour un deuxième projet de recherche en lien avec la

famille dans le contexte conjugal de la NMC. Ce projet fera suite à l'étude menée auprès des parents polyamoureux ou en couple ouvert et aura comme objectif principal de comprendre la façon dont les enfants des parents précédemment interviewés conçoivent la famille et la manière dont ils font sens des liens qui les unissent aux autres personnes qui orbitent dans leur univers familial.

La méthode de recherche qui sera utilisée s'appuie sur une procédure éprouvée avec succès par ma collègue dans le cadre de ses recherches auprès d'enfants grandissant dans des familles non normatives (Côté, Trottier-Cyr, Lavoie, Pagé, & Dubeau, 2019). Afin de faciliter la discussion, nous utiliserons un outil visuel développé spécifiquement pour amener les enfants à élaborer sur les liens qu'ils entretiennent avec les diverses personnes dans leur vie, soit la cartographie circulaire (Samuelsson, Thernlund, & Ringström, 1996). La cartographie circulaire est un outil validé et fréquemment utilisé dans le cadre de recherche sur la diversité familiale (Brannen, Heptinstall, & Bhopal, 2000; Roe, Bridges, Dunn, & O'Connor, 2006; Sturgess, Dunn, & Davies, 2001). L'image que l'on retrouve sur l'outil est divisée en trois champs égaux intitulés respectivement « ma famille », « mes amis » et « les autres personnes significatives » et répartie en plusieurs cercles, à l'image d'une cible. L'enfant est représenté dans le cercle du milieu et les trois cercles qui irradiant autour de lui évoquent différents degrés de proximité affective avec lui/elle. L'enfant sera invité à parler des différentes personnes dans sa vie, à les placer une par une sur la cartographie circulaire et à élaborer sur les raisons pour lesquelles il/elle les a placées dans telle ou telle section.

Cette étude novatrice est particulièrement importante et prometteuse. Il faut savoir qu'à ce jour, le regard que posent les enfants sur leur système familial demeure très peu exploré (Tasker & Granville, 2011), particulièrement dans le cas des enfants grandissant dans des familles NMC. En effet, cette étude sera la première en son genre au Québec. En donnant la parole aux enfants, cette étude permettra de peindre un portrait plus complet de la réalité des familles NMC.

## CONCLUSION

Considérant le manque de données scientifiques sur les familles NMC, l'intérêt croissant de la population pour les modèles conjugaux alternatifs à la monogamie et les débats entourant une potentielle reconnaissance légale de parents au-delà du modèle traditionnel biparental, il est plus que jamais important d'étudier la famille dans le contexte de la NMC. Mes recherches apporteront une base scientifique aux débats de société entourant les familles NMC, au-delà des idées reçues et des histoires médiatisées. Ces résultats alimenteront les réflexions entourant la reconnaissance légale de la pluriparentalité et les droits parentaux de parents investis dans des unions NMC post-séparation, des enjeux sur lesquels les tribunaux de certaines provinces ont récemment dû se pencher. Ce type de recherche est essentiel afin d'assurer que les politiques, lois et programmes sociaux répondent aux besoins des diverses familles d'ici. Finalement, les résultats de ces recherches offriront des points de repère significatifs aux membres de cette communauté, ce qui pourra éclairer et/ou outiller bon nombre de parents investis dans une union NMC.

## RÉFÉRENCES

---

- Aguilar, J. (2013). Situational Sexual Behaviors: The Ideological Work of Moving toward Polyamory in Communal Living Groups. *Journal of Contemporary Ethnography*, 42(1), 104-129. doi:10.1177/0891241612464886
- Anderson, E. (2010). "At least with cheating there is an attempt at monogamy": Cheating and monogamism among undergraduate heterosexual men. *Journal of Social and Personal Relationships*, 27(7), 851-872.
- Anderson, E. (2012). *The monogamy gap : men, love, and the reality of cheating*. Oxford; New York: Oxford University Press.
- Arseneau, E., Landry, S., & Darling, E. K. (2019). The Polyamorous Childbearing and Birth Experiences Study (POLYBABES): a qualitative study of the health care experiences of polyamorous families during pregnancy and birth. *CMAJ : Canadian Medical Association journal = journal de l'Association médicale canadienne*, 191(41), E1120-E1127. doi:10.1503/cmaj.190224
- Ashley, S. M. (2014). Sincere but Naive: Methodological Queries Concerning the British Columbia Polygamy

## Au-delà du modèle familial biparental

---

- Reference Trial. *Canadian Review of Sociology*, 51(4), 325-342. doi:10.1111/cars.12050
- Bala, N. (2009). Why Canada's Prohibition of Polygamy is Constitutionally Valid and Sound Social Policy. *Canadian Journal of Family Law*, 25(2), 165-221.
- Barker, M., & Langdrige, D. (2010). *Understanding non-mogamies*. New York: Routledge.
- Barnett, J. P. (2014). Polyamory and Criminalization of Plural Conjugal Unions in Canada: Competing Narratives in the s.293 Reference. *Sexuality Research and Social Policy*, 11(1), 63-75.
- Beaman, L. G. (2006). Response Who Decides? Harm, Polygamy and Limits on Freedom. *Nova Religio: The Journal of Alternative & Emergent Religion*, 10(1), 43-51.
- Belleau, H. (2004). Être parent aujourd'hui : la construction du lien de filiation dans l'univers symbolique de la parenté. *Enfances, Familles, Générations*(1), 11-21.
- Boyd, J.-P. (2016). Polyamorous Families in Canada: Early Results of New Research from CRILF. ABlagw.ca.
- Boyd, J.-P. (2017). Le polyamour au Canada : étude d'une structure familiale émergente. Vanier Institute of the Family Retrieved from <https://vanierinstitute.ca/download/10635/>.
- Brannen, J., Heptinstall, E., & Bhopal, K. (2000). *Connecting children : care and family life in later childhood*. London: Routledge/Falmer.
- Bricker, M. E., & Horne, S. G. (2007). Gay Men in Long-Term Relationships: The Impact of Monogamy and Non-Monogamy on Relational Health. *Journal of Couple & Relationship Therapy*, 6(4), 27-47. doi:10.1300/J398v06n04\_02
- Conley, T. D., Moors, A. C., Matsick, J. L., & Ziegler, A. (2013). The Fewer the Merrier?: Assessing Stigma Surrounding Consensually Non-monogamous Romantic Relationships. *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 13(1), 1-30.
- Conley, T. D., Piemonte, J. L., Gusakova, S., & Rubin, J. D. (2018). Sexual satisfaction among individuals in monogamous and consensually non-monogamous relationships. *Journal of Social & Personal Relationships*, 35(4), 509-531. doi:10.1177/0265407517743078
- Conley, T. D., Ziegler, A., Moors, A. C., Matsick, J. L., & Valentine, B. (2013). A Critical Examination of Popular Assumptions About the Benefits and Outcomes of Monogamous Relationships. *Personality and Social Psychology Review*, 17(2), 124-141. doi:10.1177/1088868312467087
- Côté, I. (2016). Du père au géniteur en passant par le tiers intéressé : représentations du rôle joué par le donneur de sperme connu dans les familles lesboparentales québécoises. *Enfances Familles Générations*, 70-95. Retrieved from
- Côté, I., Trottier-Cyr, R.-P., Lavoie, K., Pagé, G., & Dubeau, D. (2019). Récits d'enfants sur leur constellation familiale : liens relationnels au sein des familles lesboparentales avec donneur connu au Québec. *Devenir*, 31(2), 125-143.
- Fairbrother, N., Hart, T. A., & Fairbrother, M. (2019). Open Relationship Prevalence, Characteristics, and Correlates in a Nationally Representative Sample of Canadian Adults. *The Journal of Sex Research*, 1-10. doi:10.1080/00224499.2019.1580667
- Ferrer, J. N. (2018). Mononormativity, Polypride, and the "Mono-Poly Wars". *Sexuality & Culture*, 22(3), 817-836. doi:10.1007/s12119-017-9494-y
- Fleckenstein, J. R., & Cox, D. W., II. (2015). The association of an open relationship orientation with health and happiness in a sample of older US adults. *Sexual and Relationship Therapy*, 30(1), 94-116. doi:10.1080/14681994.2014.976997
- Grunt-Mejer, K., & Campbell, C. (2016). Around Consensual Nonmonogamies: Assessing Attitudes Toward Nonexclusive Relationships. *The Journal of Sex Research*, 53(1), 45-53. doi:10.1080/00224499.2015.1010193
- Harder, L., & Vanier Institute of the Family. (2012). After the nuclear age? Some contemporary developments in families and family law in Canada.
- Hauptert, M. L., Gesselman, A. N., Moors, A. C., Fisher, H. E., & Garcia, J. R. (2017). Prevalence of Experiences With Consensual Nonmonogamous Relationships: Findings From Two National Samples of Single Americans. *Journal of sex & marital therapy*, 43(5), 424-440.
- Hooper, T. (2014). "More Than Two Is a Crowd": Mononormativity and Gross Indecency in the Criminal Code, 1981-82. *Journal of Canadian Studies* 48(1), 53-81.
- Institut de la Statistique du Québec. (2014). *Le bilan démographique du Québec*. Édition 2014. Québec: Gouvernement du Québec Retrieved from <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2014.pdf>.
- Jackson, S., & Scott, S. (2004). The Personal Is Still Political: Heterosexuality, Feminism and Monogamy. *Feminism & Psychology*, 14(1), 151-157.
- McLean, K. (2004). Negotiating (Non)Monogamy. *Journal of Bisexuality*, 4(1-2), 83-97. doi:10.1300/J159v04n01\_07
- Ministère de la Famille. (2018). *Caractéristiques et évolutions récentes des familles au Québec*. Ce que révèlent les données du recensement de 2016 *Bulletin Quelle famille?*, 6(2), 17 pages.
- Mitchell, M. E., Bartholomew, K., & Cobb, R. J. (2014). Need Fulfillment in Polyamorous Relationships. *Journal of Sex Research*, 51(3), 329-339. doi:10.1080/00224499.2012.742998
- Moors, A. C. (2017). Has the American Public's Interest in Information Related to Relationships Beyond "The Couple" Increased Over Time? *Journal of Sex Research*, 54(6), 677-684. doi:10.1080/00224499.2016.1178208
- Munson, M., & Steboun, J. P. (1999). *Introduction: The Lesbian*

## Au-delà du modèle familial biparental

---

- Polyamory Reader: Open Relationships, Non-Monogamy, and Casual Sex. *Journal of Lesbian Studies*, 3(1/2), 1-7.
- Pallotta-Chiarolli, M. (2010). 'To Pass, Border or Pollute': Polyfamilies Go to School. In M. Barker & D. Langdridge (Eds.), *Understanding Non-Monogamies* (pp. 182-187). New York, NY: Routledge.
- Parsons, J. T., Starks, T. J., Gamarel, K. E., & Grov, C. (2012). Non-Monogamy and Sexual Relationship Quality Among Same-Sex Male Couples. *Journal of Family Psychology*, 26(5), 669-677. doi:10.1037/a0029561
- Ritchie, A., & Barker, M. (2006). 'There Aren't Words for What We Do or How We Feel So We Have To Make Them Up': Constructing Polyamorous Languages in a Culture of Compulsory Monogamy. *Sexualities*, 9(5), 584-601. doi:10.1177/1363460706069987
- Ritchie, A., & Barker, M. (2007). Hot bi babes and feminist families: Polyamorous women speak out. *Lesbian and Gay Psychology Review*, 8(2), 141-151.
- Robinson, V. (1997). My baby just cares for me: Feminism, heterosexuality and non-monogamy. *Journal of Gender Studies*, 6(2), 143-157.
- Roe, A., Bridges, L., Dunn, J., & O'Connor, T. G. (2006). Young children's representations of their families: A longitudinal follow-up study of family drawings by children living in different family settings. *International Journal of Behavioral Development*, 30(6).
- Rothschild, L. (2018). Compulsory Monogamy and Polyamorous Existence. *Graduate Journal of Social Science*, 14(1), 28-56.
- Rubel, A. N., & Bogaert, A. F. (2015). Consensual Nonmonogamy: Psychological Well-Being and Relationship Quality Correlates. *The Journal of Sex Research*, 52(9), 961-982. doi:10.1080/00224499.2014.942722
- Samuelsson, M., Thernlund, G., & Ringström, J. (1996). Using the Five Field Map to Describe the Social Network of Children: A Methodological Study. *International Journal of Behavioral Development*, 19(2), 327-345. doi:10.1177/016502549601900206
- Séguin, L. J., Blais, M., Goyer, M.-F., Rodrigue, C., Magontier, C., Adam, B. D., & Lavoie, F. (2017). Examining relationship quality across three types of relationship agreements. *Sexualities*, 20(1/2), 86-104. doi:10.1177/1363460716649337
- Sheff, E. (2005). Polyamorous Women, Sexual Subjectivity and Power. *Journal of Contemporary Ethnography*, 34(3), 251-283.
- Sheff, E. (2014). *The polyamorists next door : inside multiple-partner relationships and families*. Lanham, MD: Rowman & Littlefield.
- Sizemore, K. M., & Olmstead, S. B. (2018). Willingness of Emerging Adults to Engage in Consensual Non-Monogamy: A Mixed-Methods Analysis. *Archives of Sexual Behavior* : The Official Publication of the International Academy of Sex Research, 47(5), 1423-1438. doi:10.1007/s10508-017-1075-5
- Solomon, S. E., Rothblum, E. D., & Balsam, K. F. (2005). Money, Housework, Sex, and Conflict: Same-Sex Couples in Civil Unions, Those Not in Civil Unions, and Heterosexual Married Siblings. *Sex Roles : A Journal of Research*, 52(9-10), 561-575.
- Sturgess, W., Dunn, J., & Davies, L. (2001). Young children's perceptions of their relationships with family members: Links with family setting, friendships, and adjustment. *International Journal of Behavioral Development*, 25(6), 521-529. doi:10.1080/01650250042000500
- Sweet, J. (2013). Equality, Democracy, Monogamy: Discourses of Canadian Nation Building in the 2010-2011 British Columbia Polygamy Reference. *Canadian Journal of Law & Society/Revue Canadienne Droit et Societe* (University of Toronto Press), 28(1), 1-19. doi:10.1017/cls.2012.7
- Tasker, F., & Granville, J. (2011). Children's Views of Family Relationships in Lesbian-Led Families. *Journal of GLBT Family Studies*, 7(1-2), 182-199. doi:10.1080/1550428X.2011.540201
- Treas, J., & Giesen, D. (2000). Sexual Infidelity Among Married and Cohabiting Americans. *JOMF Journal of Marriage and Family*, 62(1), 48-60.
- Vanier Institute of the Family. (2010). *Families count : profiling Canada's families IV*.

# LE PATRIMOINE A-T-IL UN GENRE AU QUÉBEC?

par Maude Pugliese et Mireille Chaumont-Goneau

Maude Pugliese est professeure à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et chercheure régulière au partenariat de recherche Familles en mouvance.

Mireille Chaumont-Goneau est étudiante à la maîtrise en études des populations à l'INRS.

Au Québec, comme ailleurs au Canada et dans le monde, les femmes ont longtemps eu des droits inférieurs à ceux des hommes en matière de propriété et d'accès au crédit. Par exemple, jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, les femmes mariées ne pouvaient pas vendre leurs actifs, ni avoir un compte bancaire ou contracter des prêts personnels sans une autorisation de leur mari. Heureusement, cette période est aujourd'hui bien révolue, la loi sur la capacité juridique de la femme mariée ayant affirmé en 1964 la pleine égalité juridique des hommes et des femmes à détenir ou échanger des actifs et des dettes. Après plus d'un demi-siècle d'égalité juridique, toutefois, où en est donc la distribution factuelle du patrimoine entre les genres au Québec et au Canada, plus généralement? Les femmes possèdent-elles autant d'actifs que les hommes? Ont-elles un accès au crédit et un niveau d'endettement comparables à ceux des hommes?

Actuellement, ces questions demeurent peu explorées et nos recherches en cours visent à combler ce manque. Nous présentons ici certains résultats descriptifs et préliminaires de notre étude. Avant d'aborder

ces résultats plus en détail toutefois; pourquoi donc s'intéresser au patrimoine et aux inégalités de genre à ce niveau?

## MESURER LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES : DES REVENUS D'EMPLOI AU PATRIMOINE

La question des inégalités économiques entre les hommes et les femmes a été abordée dans plusieurs recherches. La plupart des études se concentrent sur la participation au marché du travail et sur les revenus d'emplois en documentant les différences salariales entre les genres. Cependant, certains chercheurs suggèrent de mettre à l'avant-scène le patrimoine plutôt que seulement les salaires dans l'étude des inégalités (Spilerman 2000). Plusieurs raisons justifient cette proposition. L'une d'elles tient dans le fait que les revenus sont souvent variables et que, mesurés à un seul point dans le temps, ils ne sont pas forcément représentatifs des conditions économiques usuelles. En revanche, le patrimoine—qui correspond aux actifs nets des dettes—est un indicateur plus stable de la situation économique qui en reflète aussi l'historique. Des recherches indiquent également que le patrimoine

est lié plus étroitement au bien-être psychologique et physique que les revenus d'emplois, notamment parce que la possession d'actifs est particulièrement déterminante pour notre capacité à faire face aux imprévus (Spilerman 2000). Notons aussi que le capital accumulé est important en âge plus avancé, dans un contexte où les pensions publiques sont relativement limitées. Pour toutes ces raisons, il devient impératif de prendre en considération les différences de patrimoine entre les hommes et les femmes, pas seulement les différences salariales.

### LE GENRE DANS L'ACCUMULATION DU CAPITAL

Le patrimoine s'acquiert au cours de la vie, au prisme de plusieurs mécanismes. D'abord, bien des individus bâtissent leur capital au fil d'épargnes réalisées à partir de leurs revenus d'emploi (pour plusieurs, cela prend la forme d'une participation à un régime de pension d'employeur). Comme l'a souligné l'économiste français Thomas Piketty, cependant, il n'y a pas que la capacité d'épargne qui influe sur les possibilités d'accumulation : les héritages, les transferts inter-vivos et les autres formes de transmissions intergénérationnelles au sein des familles sont tout aussi déterminants et ces mécanismes gagnent même en importance depuis quelques décennies (Piketty 2013). La manière dont sont investis les actifs possédés ainsi que leurs taux de rendement façonnent aussi fortement l'accumulation du patrimoine (Campanale 2007). Les résultats d'investissement relèvent évidemment en partie de chance, mais les connaissances du domaine de la finance ou encore la qualité des services-conseils disponibles orientent aussi les rendements et la croissance du capital.

Les femmes pourraient être désavantagées par rapport aux hommes au sein de l'ensemble de ces mécanismes d'accumulation; c'est du moins ce que suggèrent certains travaux sur le rôle structurant du genre dans les économies contemporaines. En effet, il est d'une part bien connu que les revenus d'emplois des femmes sont en moyenne moindre que ceux des hommes, entre autres parce que l'investissement des femmes dans le travail domestique et dans la prise en charge des enfants réduit leur participation au marché

de l'emploi. Les écarts de revenus sont d'ailleurs plus marqués entre les hommes et les femmes ayant des enfants qu'entre ceux et celles qui n'en ont pas (Budig et England 2001). Les revenus d'emploi plus faibles des femmes avec enfants pourraient affecter leur capacité d'épargne comparativement aux hommes.

Également, selon les sociologues françaises Céline Bessière et Sibylle Gollac, les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes sur le plan des héritages et des transferts intergénérationnels. Ces auteures notent que les femmes renoncent souvent à négocier leur part des héritages dans l'objectif de préserver l'harmonie familiale dans les contextes de successions souvent tendus (Bessière et Gollac 2020). Ce phénomène peut engendrer des disparités entre frères et sœurs dans les montants reçus des parents décédés. Quelques recherches relèvent aussi des différences dans les pratiques d'investissement selon le genre. Les femmes sont notamment plus susceptibles d'investir leurs épargnes dans des produits financiers peu risqués, mais qui affichent alors des taux de rendement plus faibles (Rybczynski 2015). Bien que les fondements de cette différence soient mal connus, certains chercheurs avancent que la socialisation des hommes et des femmes aux questions d'argent demeure différente, les jeunes filles étant, encore aujourd'hui, moins incitées à développer leurs connaissances et leur intérêt pour le domaine des finances. En lien avec ces socialisations distinctes, les femmes ont tendance à laisser les tâches d'investissement à leur conjoint lorsqu'elles sont en couple, ce qui nuit au développement de leurs habiletés propres (Bessière et Gollac 2020).

Il y a lieu de croire que ces diverses dynamiques de genre se traduisent en inégalités de patrimoine entre les hommes et les femmes—même alors que les barrières légales à la propriété des femmes ont depuis longtemps éclaté. De fait, quelques études à l'international (principalement en Allemagne et aux États-Unis) font état de ce phénomène. Ces recherches montrent que les femmes célibataires possèdent en moyenne moins de richesse accumulée comparativement aux hommes célibataires et que cette différence s'observe surtout

## Le patrimoine a-t-il un genre au Québec?

---

parmi ceux et celles qui ont des enfants (Schmidt et Sevak 2006; Yamokoski et Keister 2006). Par ailleurs, il a longtemps été commun de croire que les couples détiennent de manière conjointe leurs actifs et que les inégalités de genre dans l'accumulation de patrimoine ne touchent que les célibataires. Cette thèse de l'unité économique conjugale a toutefois été critiquée par nombre de chercheur.es, incluant Hélène Belleau au Québec (Belleau et Proulx 2011). En lien avec cette critique, une étude allemande s'est penchée sur les inégalités de patrimoine au sein des couples. Celle-ci montre que des différences importantes existent entre les membres d'unions hétérosexuelles, au désavantage des femmes (Grabka, Marcus, et Sierminska 2015). Ces différences sont aussi plus prononcées et elles ont davantage d'implications lors d'une séparation pour les couples en union libre comparativement aux couples mariés (Boertien et Lersch 2019). En effet, dans bien des régions du monde (incluant au Québec), les couples mariés ont une obligation légale de répartir certains actifs également entre les partenaires à la suite d'une séparation (par exemple, la résidence primaire et certaines pensions dans le cas du Québec). Les couples en union libre, en revanche, sont moins sujets à ce type de prescriptions (Belleau 2012). Ces différences légales donnent généralement au mariage un effet égalisateur pour la distribution du capital entre les hommes et les femmes, que l'union libre n'a pas nécessairement.

Qu'en est-il des inégalités de patrimoine entre les genres au Québec et au Canada plus généralement? Une étude (déjà datée, mobilisant des données de 1999) a été réalisée au Canada (Denton et Boos 2007). Cependant, à notre connaissance aucune étude n'a encore porté sur le Québec plus spécifiquement. Le cas de la belle province est pourtant intéressant. En effet, les services de garde et les autres formes de soutiens publics à la famille sont généreux comparativement à d'autres régions du monde, ce qui pourrait réduire les inégalités de patrimoine entre les genres, en facilitant le travail rémunéré des mères. D'un autre côté cependant, le Québec se distingue par la prévalence des unions libres—par exemple, 51% des adultes entre 30 et 49 ans

qui sont en couple sont en union libre au Québec, comparativement à seulement 27% au Canada (Statistique Canada 2020). En raison des différences légales évoquées plus haut, l'importance de l'union libre au Québec pourrait impliquer davantage d'inégalités de patrimoine entre les genres qu'ailleurs au Canada. Nos recherches actuelles visent donc à examiner les différences de richesse accumulée entre les hommes et les femmes du Québec et à comparer la situation avec ce qui est observé ailleurs au pays.

Souignons d'emblée, toutefois, que la tâche n'est pas simple et qu'elle ne peut être complétée que bien partiellement. En effet, des limites majeures existent dans les données canadiennes et québécoises au sujet des actifs et des dettes. Ces données sont récoltées principalement au niveau du ménage : pour tous les individus en union, les données indiquent la valeur des actifs et des dettes du couple, sans distinguer les proportions revenant à chaque partenaire. Cette modalité empêche les analyses du patrimoine différenciées selon le genre pour tous ceux et celles qui sont en couple. Nos analyses ne peuvent donc se pencher que sur les cas des hommes et des femmes célibataires. Nous présentons dans ce qui suit certains résultats descriptifs et préliminaires de notre étude et nous concluons en présentant nos prochaines étapes.

### SOURCE DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

La principale source d'information sur les finances des ménages au Canada est l'Enquête sur la sécurité financière (ESF), réalisée par Statistique Canada. La plus récente vague disponible (que nous utilisons ici) date de 2016. Ce sondage récolte diverses données sur les avoirs et les dettes auprès d'un échantillon représentatif des unités familiales au Canada (à l'exception de certains groupes incluant les habitants des territoires et des réserves).<sup>1</sup> En 2016, l'échantillon de l'ESF comptait 12 429 ménages (dont 2 276 résidant au Québec).

---

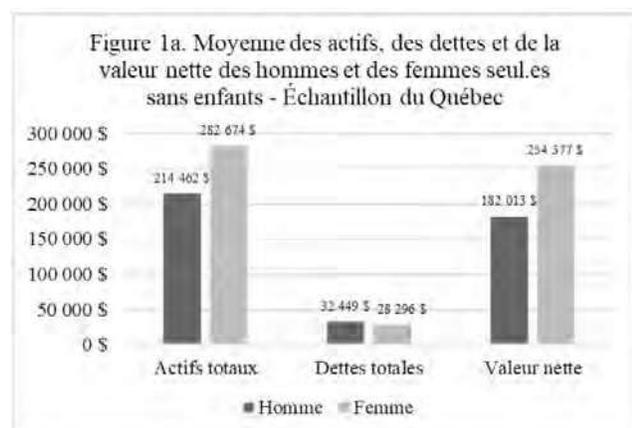
1. Pour plus d'information au sujet de ce sondage, nous référons à la page web de Statistique Canada lui étant consacrée.

Le sous-groupe des individus qui ne sont pas actuellement dans une union est cependant beaucoup plus petit, comportant 4 227 répondants (dont 866 résidant au Québec).

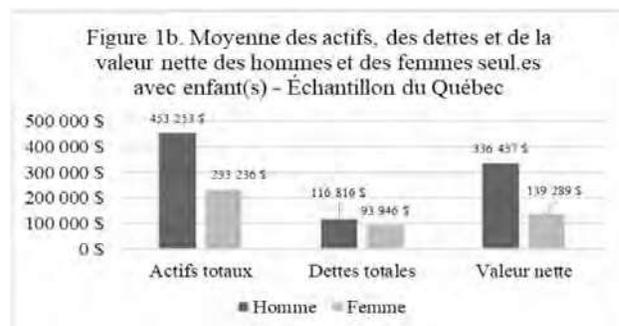
Considérant que les recherches internationales ont relevé des différences particulièrement prononcées entre les hommes et les femmes ayant des enfants, nos analyses distinguent entre ceux et celles qui ont au moins un enfant de 17 ans ou moins à la maison et les gens sans enfants. Nous comparons les actifs des hommes et des femmes célibataires, leurs dettes ainsi que leur valeur nette (correspondant aux actifs moins les dettes). Les actifs incluent la valeur de la maison, s'il y a lieu, celle des actifs financiers, des pensions de retraite et de tout autre type d'actifs. Les dettes couvrent quant à elles les hypothèques, les dettes d'études, les dettes à la consommation et toutes les autres dettes.

### LES INÉGALITÉS DE GENRE EN MATIÈRE DE PATRIMOINE AU QUÉBEC ET AU CANADA

Les figures 1a et 1b ci-après présentent la moyenne des actifs, des dettes et de la valeur nette des hommes et des femmes qui ne sont pas en union dans l'échantillon québécois de l'ESF, selon qu'ils ont ou non des enfants de 17 ans ou moins. Nous constatons qu'au sein de l'échantillon du Québec, les femmes célibataires sans enfants ont davantage d'actifs que les hommes seuls sans enfants. Elles ont toutefois un niveau de dettes similaire, pour une valeur nette qui est *plus élevée chez les femmes que chez les hommes parmi les célibataires sans enfants*.



Le portrait est cependant bien différent parmi les célibataires qui ont au moins un enfant. Comme le montre la Figure 1b, la valeur des actifs est substantiellement moindre chez les femmes que chez les hommes dans ce groupe.

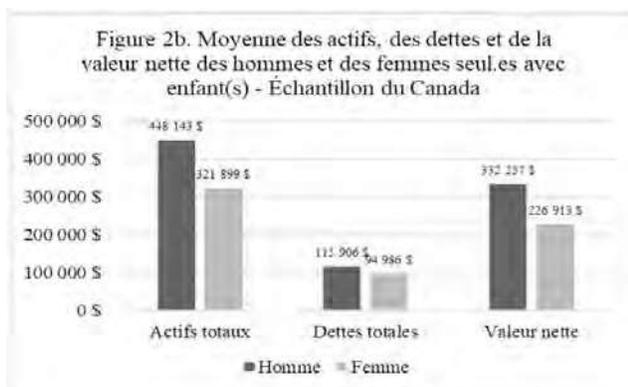
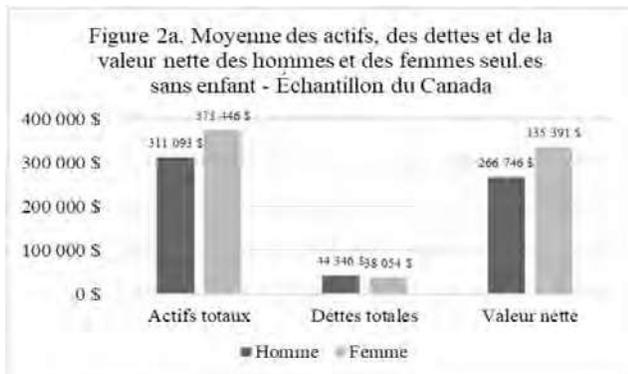


Les dettes sont quant à elles comparables, pour une valeur nette bien plus faible chez les femmes célibataires avec enfants comparativement aux hommes dans la même situation. Au final donc, ces données font écho aux observations réalisées à l'international : comme dans d'autres pays, les inégalités de patrimoine entre les hommes et les femmes sont intimement liées à la présence d'enfants.

La situation dans l'échantillon du Québec est-elle comparable à ce qui est observé dans celui couvrant le Canada? Les figures 2a et 2b répliquent les analyses présentées plus haut, mais pour l'échantillon canadien en entier. Les tendances sont similaires. Les femmes seules sans enfants ne sont pas désavantagées par rapport aux hommes sans enfants, leur valeur nette étant même en moyenne plus élevée que chez les hommes. Par contre, comme dans l'échantillon du Québec, parmi ceux et celles qui ont des enfants, les femmes ont moins de patrimoine accumulé que les hommes. La différence dans la valeur nette moyenne des hommes et des femmes seul.es ayant des enfants semble un peu moins marquée dans l'échantillon canadien que dans celui du Québec. Cependant, il importe de souligner que les analyses descriptives présentées ici ne permettent pas de déterminer si des différences existent véritablement entre le Québec et les autres

## Le patrimoine a-t-il un genre au Québec?

provinces canadiennes, des analyses plus poussées seront nécessaires pour conclure sur cette question.



### CONCLUSION : LES LIMITES DE L'ÉTUDE ET LES PROCHAINES ÉTAPES

En guise de conclusion, nous souhaitons d'abord rappeler que les analyses que nous avons présentées sont strictement descriptives. Elles documentent les différences de patrimoine entre les hommes et les femmes dans les échantillons québécois et canadiens de l'ESF 2016. Nos travaux en cours visent à déterminer si les inégalités observées dans les échantillons sont « statistiquement significatives »; c'est-à-dire, si elles reflètent bien l'existence d'inégalités au sein des populations québécoises et canadiennes ou au contraire de simples effets du hasard de l'échantillonnage. Également, les différences de patrimoine entre les hommes et les femmes présentées ici ne sont pas ajustées pour des facteurs comme l'âge, le niveau d'éducation ou le revenu. Un autre objectif de nos travaux actuels est d'examiner comment la prise en compte de ces facteurs modifie les inégalités de patrimoine entre les

hommes et les femmes avec enfants. En particulier, le revenu moyen des femmes avec enfants est plus bas que celui des hommes avec enfants. Nous cherchons à comprendre si les inégalités de patrimoine sont entièrement expliquées par ces différences salariales. Si, au contraire, des inégalités de patrimoine existent même à un niveau de revenu similaire, cela pourrait indiquer que des dynamiques telles que des taux de rendement plus faibles chez les femmes ou des inégalités face aux héritages sont en jeu au Québec.

Afin de réaliser ces analyses, nous combinons actuellement les données de la vague 2016 de l'ESF avec celles provenant des vagues antérieures de l'enquête. Cette combinaison résultera en de plus gros échantillons. En effet, puisqu'une analyse du patrimoine différenciée selon le genre ne peut s'effectuer qu'à l'aide du sous-groupe des gens qui ne sont pas actuellement en union, les tailles d'échantillons sont réduites considérablement (comme nous l'avons d'ailleurs vu plus haut). Cet enjeu nuit aux capacités d'analyse, surtout pour isoler les tendances au Québec.

Outre la combinaison des données de différentes vagues, un autre moyen pour augmenter les tailles d'échantillons serait évidemment de récolter des données individualisées sur les actifs et les dettes auprès des gens qui sont en couple. Rappelons que cette pratique aurait aussi le grand avantage de permettre une analyse des différences de genre en matière de patrimoine situées au sein des couples, ce qui est actuellement impossible. Au vu de la littérature montrant que les couples n'intègrent pas toujours leurs finances, l'absence des données nécessaires à l'analyse des inégalités de richesses intrafamiliales constitue selon nous une limite majeure. En montrant les importantes disparités de patrimoine entre les hommes et les femmes célibataires, nous espérons que notre étude en cours stimulera les récoltes de données permettant d'ouvrir la boîte noire de la distribution du capital au sein des couples québécois et canadiens.

### RÉFÉRENCES

---

- Belleau, Hélène (2012). *Quand l'amour et l'état rendent aveugle*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Belleau, Hélène, et Raphaëlle Proulx (2011). « Le revenu familial, un concept vague et insidieux : analyse critique et historique des relations économiques familiales ». *Enfances, Familles, Générations*, no 15: 78–109.
- Bessière, Céline, et Sibylle Gollac (2020). *Le genre du capital - Comment la famille reproduit les inégalités*. Paris: La découverte.
- Boertien, Diederik, et Philipp M. Lersch (2019). « Gendered Wealth Losses After Dissolution of Cohabitation but Not Marriage in Germany ». *SocArXiv*.
- Budig, Michelle J., et Paula England (2001). « The Wage Penalty for Motherhood ». *American Sociological Review* 66 (2): 204-25.
- Campanale, Claudio (2007). « Increasing Returns to Savings and Wealth Inequality ». *Review of Economic Dynamics* 10 (4): 646-75.
- Denton, Margaret, et Linda Boos (2007). « The Gender Wealth Gap: Structural and Material Constraints and Implications for Later Life ». *Journal of Women & Aging* 19 (3/4): 105-20.
- Florian, Sandra M. (2018). « Motherhood and employment among whites, Hispanics, and blacks: a life course approach ». *Journal of Marriage and Family* 80 (1): 134-49.
- Grabka, Markus M., Jan Marcus, et Eva Sierminska (2015). « Wealth Distribution within Couples ». *Review of Economics of the Household* 13 (3): 459-86.
- Keister, Lisa A., et Stephanie Moller (2000). « Wealth Inequality in the United States ». *Annual Review of Sociology* 26 (janvier): 63-81. <https://doi.org/10.2307/223437>.
- Piketty, Thomas (2013). *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris: Le seuil.
- Rybczynski, Kate (2015). « Gender Differences in Portfolio Risk across Birth Cohort and Marital Status ». *Canadian Journal of Economics* 48 (1): 28-63.
- Schmidt, Lucie, et Purvi Sevak (2006). « Gender, Marriage, and Asset Accumulation in the United States ». *Feminist Economics* 12 (1-2): 139-66.
- Spilerman, Seymour (2000). « Wealth and Stratification Processes ». *Annual Review of Sociology* 26: 497-524.
- Statistique Canada (2020). « Estimations de la population au 1<sup>er</sup> juillet, selon l'état matrimonial », <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1710006001>, consulté le 5 juin 2020.
- Yamokoski, Alexis, et Lisa A. Keister (2006). « The wealth of single women: Marital status and parenthood in the asset accumulation of young baby boomers in the United States ». *Feminist Economics* 12 (1-2): 167-94.



# NOUVELLES DES PARTENAIRES

## LE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE BORDEAUX-CARTIERVILLE-SAINT-LAURENT

(intégré depuis 2015 au CIUSSS du Nord-de-L'Île-de-Montréal) est désigné centre affilié universitaire. Il compte en son sein le Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, qui déploie des initiatives de recherche sociale dont la thématique générale est « l'articulation des réseaux personnels, communautaires et publics face aux problèmes complexes ».

Pour l'été, découvrons la réalité de familles de différents horizons par l'entremise de l'audiovisuel.

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Nord-de-  
l'Île-de-Montréal

Québec



### Trajectoires migratoires des femmes et des familles

À l'occasion de nos midis InterActions, conférences vulgarisées et filmées, deux de nos nouvelles chercheuses au centre de recherche InterActions, Lisa Merry et Roxane Caron, sont venues nous raconter la vie des familles et des femmes migrantes. Roxane Caron, professeure agrégée à l'École de travail social de l'Université de Montréal, nous a présenté *Au-delà du clivage « victime/combattante » : Récits de femmes « réfugiées » en provenance de la Syrie*. L'objectif de cette présentation était de mieux comprendre la réalité des femmes réfugiées en provenance de Syrie à travers la complexité des processus qui leur permettent de survivre et de tisser de nouvelles appartenances dans leurs parcours de refuge. Madame Caron nous a notamment parlé de la réalité des femmes par rapport à leur famille, celle qu'elles quittent, mais parfois aussi celle qu'elles retrouvent. Visionnez la vidéo. [youtu.be/bY3L-NoKglvk] Lisa Merry, professeure adjointe à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, nous a présenté *Cheminer vers le transnationalisme: Les soins de santé et services sociaux pour les familles migrantes avec de jeunes enfants (0-5 ans)*. Avoir un bébé et élever un jeune enfant dans un nouveau pays constitue un véritable défi. Dans ce contexte les liens transnationaux que les familles migrantes maintiennent avec leur pays d'origine peuvent contribuer à leurs épreuves et/ou être source de résilience. Regardez la vidéo. [youtu.be/69M3x2bG7TY]

### Le balado, un nouveau médium pour explorer en un instant un phénomène

Sur la route de la recherche sociale, on peut faire des rencontres qui changent notre façon de comprendre le monde. En randonneuse aguerrie, armée d'une enregistreuse au lieu d'un appareil photo, Aurélie Hot, notre spécia-

liste en mobilisation des connaissances, a pris la route pour rendre compte des nombreux colloques et congrès que nous animons au Centre. Sa mission : recréer par la baladodiffusion un univers sonore riche et complexe, celui des périodes

de questions, des discussions de couloir ou de fond de salle, quand les chercheurs et chercheuses délaissent leur PowerPoint et que la chimie de la vulgarisation scientifique opère...

Parmi les différents sujets explorés par notre reporter terrain cette année :

- Le travail du « care » : La sociologue Isabelle Courcy, nous parle de la notion de « care » qui peut être autant privée et familiale qu'institutionnelle. Elle souligne notamment que ce travail du « care » est souvent porté par les femmes, à la maison comme au travail. [bit.ly/2UIWkWC]
- Inclusion sociale en autisme : Catherine Des Rivières-Pigeon, sociologue, nous parle du colloque qu'elle a organisé sur les différentes facettes de l'inclusion sociale comme le milieu scolaire, les familles, Internet et les réseaux sociaux. [bit.ly/2zxouwt]
- Implication de jeunes concernés : Nathalie, Andy, Fouzy Mathey et Marcelle Partouche viennent témoigner de leur expérience d'implication sociale pour améliorer les services de santé et les services sociaux offerts aux générations qui les suivront. [bit.ly/2UGDRtW]

N'hésitez pas à vous inscrire à nos chaînes YouTube [bit.ly/2MZIZVK] et SoundCloud [bit.ly/3d94v57] pour ne rien manquer!

#### POUR JOINDRE LE CIUSSS

**InterActions.** interactions.bcstl@ssss.gouv.qc.ca  
Abonnez-vous à leur infolettre ou suivez leurs actualités au centreinteractions.ca

**Arima.** arima.partenariat.recherche@gmail.com  
Suivez-les au arimarecherches.ca, sur Facebook ou inscrivez-vous à leur infolettre

# LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC

lutte depuis 1974 pour l'amélioration de la condition de vie des familles monoparentales et recomposées. Elle a pour mandat de défendre les droits et promouvoir les intérêts de ces familles, de représenter politiquement ses membres et de soutenir ses organismes membres par diverses activités de formation et d'information.

### Vers une nouvelle décennie de luttes à mener !

par Lorraine Desjardins, agente de recherche et de communication

L'année qui vient de s'écouler a encore été le théâtre d'une quantité non négligeable d'actions pour la FAFMRQ, et ce, toujours en vue d'améliorer les conditions de vie des familles monoparentales et recomposées. D'abord, il faut souligner l'annonce, dans le budget 2019-2020, d'une bonification de l'exemption des pensions alimentaires pour enfants. Cette exemption est passée de 100 \$ à 350 \$ par mois par enfant à l'aide sociale, de 1 200 \$ à 4 200 \$ par année par enfant à l'aide financière aux études, et de 0 \$ à 4 200 \$ par année par enfant dans les programmes d'aide au logement et à l'aide juridique. Bien sûr, la Fédération continuera à revendiquer l'exemption complète, mais pour l'heure, il s'agit d'un gain historique pour des milliers d'enfants qui étaient injustement privés d'une part importante de la pension alimentaire versée en leur nom.

En mai 2019, la FAFMRQ a participé aux consultations publiques sur la réforme du droit de la famille menées par la ministre de la Justice. Dans son mémoire intitulé « Le droit familial : un enjeu d'égalité »<sup>1</sup>, la Fédération réitérait la position défendue alors qu'elle était intervenante dans l'affaire *Lola c. Éric*, c'est-à-dire corriger l'iniquité entre les enfants nés hors mariage et ceux issus de parents mariés. Bien sûr, nous surveillerons le dépôt éventuel d'un projet de loi et serons prêts à participer au processus de consultation qui sera mis en place à cette occasion.

Par ailleurs, la FAFMRQ a participé aux consultations tenues à l'automne 2019 par le ministre du Travail, de

---

1. [http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2019/05/MemoireFinal\\_FAFMRQ\\_DroitFamilial2019.pdf](http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2019/05/MemoireFinal_FAFMRQ_DroitFamilial2019.pdf)



l'Emploi et de la Solidarité sociale en vue du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. En plus de mettre en valeur la spécificité des organismes qui accueillent les familles monoparentales et recomposées, le mémoire<sup>2</sup> de la Fédération, déposé en décembre 2019, laissait beaucoup de place à la parole

à ses associations membres. Également en décembre, la FAFMRQ a déposé un mémoire dans le cadre de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Intitulé « Pour le droit des enfants de vivre sans pauvreté, sans préjugés et sans violence »<sup>3</sup>, le mémoire recommande notamment de lutter contre la pauvreté, d'assurer un réel accès à la justice, de protéger les femmes et les enfants de la violence conjugale et de reconnaître le travail des organismes qui accueillent les familles monoparentales et recomposées.

Soulignons enfin la présence de la FAFMRQ au colloque du Partenariat Familles en mouvance « 25 ans de recherche partenariale sur les familles : bilan et perspectives ». La directrice générale de la Fédération, Sylvie Lévesque, participait notamment à la conférence d'ouverture ainsi qu'à l'atelier sur l'amour et l'argent et à celui sur la pluriparentalité (familles recomposées).

Bref, la Fédération aura encore fort à faire pour continuer à défendre les intérêts des familles monoparentales et recomposées du Québec.

### À l'aube d'une nouvelle décennie

Il y a fort à parier que la nouvelle année sera tout aussi rem-

---

2. [http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2019/12/0-MemFinalFAFMRQ\\_PAGAC2019-12.pdf](http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2019/12/0-MemFinalFAFMRQ_PAGAC2019-12.pdf)

3. <http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2020/01/MemFINALCommissionLaurent2019-12.pdf>

plie que celle qui vient de se terminer, mais parmi les sujets qui retiendront l'attention de la Fédération, on peut d'ores et déjà mentionner le début des travaux d'un tout nouveau comité sur la violence conjugale postséparation. Ce comité visera à outiller les organismes membres de la FAFMRQ pour mieux intervenir auprès des femmes et des enfants exposés à la violence conjugale postséparation.

Quant à la prochaine décennie, elle nous réserve sans doute encore quelques défis... Chose certaine, si les réalités familiales ont passablement évolué depuis la création de la Fédération, il y a fort à parier qu'elles évolueront encore dans les années à venir... Quoiqu'il en soit, les actions de la FAFMRQ viseront encore et toujours l'amélioration des conditions de vie de toutes les familles québécoises!

### **POUR JOINDRE LA FAFMRQ**

Tél. : 514-729-6666  
[fafmrq.info@videotron.ca](mailto:fafmrq.info@videotron.ca)

Suivez-les sur Facebook, Twitter et sur  
[www.fafmrq.org](http://www.fafmrq.org)

**LE RÉSEAU POUR UN QUÉBEC FAMILLE** est un organisme à but non lucratif qui vise à promouvoir les besoins et les droits des parents en tenant compte des réalités actuelles des familles. Il regroupe des centaines d'organismes nationaux provenant des secteurs communautaire, municipal, éducation, santé et services sociaux et syndical.

### Des nouvelles du Réseau pour un Québec Famille

par Marie Rhéaume, directrice générale



Réseau  
pour un  
Québec  
Famille

proches aidants. Selon ce sondage, les entreprises qui feront le pari d'être à l'écoute de leurs employés en proposant des mesures adaptées à la situation post-COVID pourraient sortir gagnantes de la relance.

### Soutien du ministère de la Famille au Sceau de reconnaissance CFT

C'est le 22 juin dernier que le ministre de la Famille, Monsieur Mathieu Lacombe, annonçait l'octroi d'un soutien financier de 600 000 \$ à l'initiative du Sceau Concilivi ([www.concilivi.com](http://www.concilivi.com)), une reconnaissance en conciliation famille-travail pour les organisations, développée par le Réseau pour un Québec Famille.

La subvention accordée nous permettra de faire rayonner le Sceau et les diverses composantes de son accompagnement auprès des entreprises et des organisations québécoises.

À ce jour, plus de 75 organisations ont entrepris la démarche et une douzaine d'entre elles ont obtenu le Sceau. Alors que certaines s'illustraient déjà par leurs mesures de CFT, ces premières expériences ont démontré le besoin d'accompagnement des autres, et c'est ce que nous leur offrons.

Enfin, le ministre de la Famille a annoncé la fin de la certification en conciliation travail-famille développée par le Bureau de normalisation du Québec.

### Un sondage sur les besoins des familles en conciliation famille-travail post crise COVID-19

C'est aussi le 22 juin dernier que le Réseau dévoilait les résultats d'un sondage Léger réalisé à la mi-mai auprès de 3 006 travailleurs québécois, qui sont parents ou

Les résultats témoignent clairement du fait que la crise a créé de nouvelles difficultés pour les familles qui ne disparaîtront pas avec la reprise de l'économie et qui nécessiteront des adaptations de la part des employeurs.

Ce sondage fait partie de la stratégie du Centre d'expertise en conciliation famille-travail qui a débuté ses opérations au printemps dernier. Annuellement, nous effectuerons un sondage auprès des employés et un autre auprès des employeurs pour mesurer l'évolution de la CFT dans la société québécoise. Une première version a été réalisée auprès des travailleurs en février, mais il nous a semblé que l'impact de la crise de la COVID sur ceux qui assument des responsabilités familiales était assez important pour reprendre l'opération. Quant au sondage auprès des employeurs, il devait démarrer juste au moment de la mise sur pause du Québec. Il a été reporté à la fin de l'été. Nous aurons donc des résultats d'ici la fin de septembre.

#### POUR JOINDRE LE RPQF

Tél. : 450 812-9465

[info@quebecfamille.org](mailto:info@quebecfamille.org)

Suivez-les sur Facebook et sur  
[www.quebecfamille.org](http://www.quebecfamille.org)

**LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE**, en plus de son implication au sein du partenariat de recherche Familles en mouvance, a contribué au cours des derniers mois au développement et à la diffusion des connaissances concernant les familles et les enfants au Québec par l'entremise de publications qu'il a lui-même réalisées ou supervisées.

### Bulletins statistiques *Quelle famille?* parus ou à paraître prochainement

- « Coup d'œil régional sur les familles. Les régions administratives et les MRC du Québec qui se distinguent sur le plan sociodémographique en 2016 » (Bulletin statistique « Quelle famille? », volume 6, numéro 3)
- « Les familles immigrantes et mixtes. Un portrait à partir du recensement de 2016. » (Bulletin statistique « Quelle famille? », volume 7, numéro 1)
- « Les familles homoparentales québécoises : qui sont-elles? Un portrait à partir des données du recensement de 2016. » (Bulletin statistique « Quelle famille? », volume 7, numéro 2, à paraître)



### Une nouvelle enquête sur la parentalité au Québec

Le ministère de la Famille a confié au cours des derniers mois à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le mandat de mener, auprès des familles ayant des enfants de moins de 18 ans, une grande enquête sur la parentalité au Québec. Cette dernière permettra d'obtenir des données fiables et des indicateurs probants qui permettront aux acteurs œuvrant auprès des familles de mieux comprendre les besoins de tous les parents d'enfants mineurs.

L'Enquête consistera plus précisément à recueillir des informations sur différents aspects de la vie des pères et des mères, tels que :

- la satisfaction parentale;
- le stress vécu et la pression qu'ils s'imposent;
- la qualité des relations entre les membres de la famille;

- la conciliation famille-travail-études;
- le soutien du conjoint ou de la conjointe, et de l'entourage;
- l'engagement parental;
- les besoins et l'accès aux services offerts aux familles.

Des informations sur les caractéristiques des parents, de leurs enfants et des familles dans lesquelles ils vivent seront également recueillies afin de les relier aux divers aspects de la vie familiale. Il est espéré par cette enquête

de mieux soutenir la mise en place ou l'ajustement de programmes et de politiques destinés aux enfants et aux familles au regard des priorités ministérielles et gouvernementales telles que celles de :

- créer des conditions favorables à la parentalité et à l'exercice des responsabilités familiales;
- favoriser le bien-être et le développement optimal de tous les enfants;
- faciliter la conciliation famille-travail-études;
- lutter contre les inégalités sociales;
- favoriser l'égalité des sexes.

Ce projet d'enquête sur l'expérience des parents viendra compléter le portrait des familles et des enfants au Québec. Il s'agira d'une source d'information unique pour répondre à la mission du Ministère et de l'ensemble du gouvernement de favoriser l'épanouissement des familles et le développement des enfants.

En plus de ceux du ministère de la Famille et de l'ISQ, des représentants du Réseau pour un Québec famille (RPQF), de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) et du milieu de la recherche sur la

## Nouvelles des partenaires

---

famille participent aux travaux d'orientation de l'Enquête. La collecte d'information auprès d'un échantillon représentatif au Québec de plusieurs milliers de pères et de mères est planifiée pour l'hiver 2021. La diffusion des premiers résultats de l'Enquête est prévue en 2022.

### **Bulletin de veille**

Une dizaine de fois l'an, le Ministère diffuse un Bulletin de veille, lequel présente différentes activités, divers rapports, études et autres documents d'intérêt qui traitent des thèmes tels que la famille, l'enfance et les services de garde.

Le bulletin vise ainsi à favoriser le partage des connaissances et contribue à déceler les nouvelles tendances, les pratiques émergentes et les enjeux liés à la mission du ministère de la Famille.

Il est possible de s'abonner au bulletin de veille sur la recherche du Ministère en consultant la rubrique Bulletins de la page d'accueil du site Web du ministère de la Famille au [mfa.gouv.qc.ca](http://mfa.gouv.qc.ca).

### **POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.mfa.gouv.qc.ca](http://www.mfa.gouv.qc.ca)

Suivez aussi le Ministère sur  
Facebook et sur Twitter.

**ENFANCES FAMILLES GÉNÉRATIONS (EFG)** est une revue scientifique internationale de recherche et de transfert des connaissances, fondée en 2004, et accessible en ligne gratuitement ([www.efg.inrs.ca](http://www.efg.inrs.ca)).

### EFG en bref

La gouvernance d'EFG est assurée par un comité de rédaction national comprenant 11 professeur.e.s de 9 universités canadiennes et d'un comité scientifique international composé de 15 expert.e.s internationaux. Depuis 2014, la revue est dirigée par Laurence Charton, professeure à l'INRS-UCS.

EFG a pour mission d'éclairer les dynamiques sociales complexes que suscitent les transformations de la famille partout dans le monde. Elle poursuit pour cela l'objectif de réunir un corpus inédit de résultats de recherche sur la famille, l'enfance et les générations dans une perspective multidisciplinaire (sociologie, anthropologie, histoire, droit, démographie, sexologie, travail social...).

Publiée trois fois l'an, chaque numéro s'articule autour d'un thème spécifique, et est complété par des articles « hors thème ». Tous les articles soumis à EFG font l'objet d'une évaluation par les pairs. La revue publie

également des comptes rendus d'ouvrages récents sur la famille.

EFG est subventionnée par le Fonds de Recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Béatrice Lefebvre, coordinatrice à l'édition ([efg@ucs.inrs.ca](mailto:efg@ucs.inrs.ca)).

**POUR JOINDRE LA REVUE**  
[efg@ucs.inrs.ca](mailto:efg@ucs.inrs.ca)

Consultez la revue au  
[www.efg.inrs.ca](http://www.efg.inrs.ca)

Suivez aussi EFG sur  
Facebook et sur Twitter.



### Numéros publiés par EFG en 2019



#### **No 32 Place et incidence des animaux dans les familles**

Sous la direction de Antoine Doré, Jérôme Michalon, Teresa Libano Monteiro

Pour consulter ce dossier : [www.efg.inrs.ca/numero/place-et-incidence-des-animaux-dans-les-familles](http://www.efg.inrs.ca/numero/place-et-incidence-des-animaux-dans-les-familles)

Doré, Antoine, Jérôme Michalon et Teresa Libano Monteiro (2019). «Place et incidence des animaux dans les familles».

Debarge, Yasmine (2019). «Vivre avec une assistance animale, ou comment la présence d'un chien guide d'aveugle redéfinit les relations du déficient visuel avec les autres membres de la famille».

Lévesque, Francis (2019). «Ni animal de compagnie, ni animal de travail : proximité et mise à l'écart du qimmiq (chien) dans les familles inuites de l'Arctique central canadien avant la sédentarisation».

Michon-Chassaing, Sophie et Georges Gonzalez (2019). «Quand Minette rentre dans la parenté».

Morand, Emilie et François de Singly (2019). «Sociologie d'une forte proximité subjective au chat, au chien».

#### Articles Hors thème

Billy, Raynold et Olivier Klein (2019). «Parentalité et abandon volontaire d'enfants en Haïti : une compatibilité impensée».

Deslauriers, Jean-Martin et Diane Dubeau (2019). «L'expérience de pères ayant des difficultés d'accès à leur enfant après une séparation».

Gagnon, Mélanie et Catherine Beaudry (2019). «Le bras de fer de la conciliation vie professionnelle-responsabilités de soins des aidantes en emploi : entre équilibre et décrochage».

Maupas, Caroline (2019). «Le recours aux technologies socionumériques chez les parents d'enfants placés : support de liens, outils de résistances».

Turbide, Catherine et Marie-Christine Saint-Jacques (2019). «L'émergence de la notion de conflits sévères de séparation au Québec : entre l'évolution de la famille et la réponse de l'État».



#### **No 33 Le corps politique de l'enfant : Dispositifs de recherche, dispositions d'intervention**

Sous la direction de Nicoletta Diasio, Régine Sirota, Louise Hamelin Brabant

Pour consulter ce dossier : [www.efg.inrs.ca/numero/le-corps-politiques-de-lenfant-dispositifs-de-recherche-dispositifs-dintervention](http://www.efg.inrs.ca/numero/le-corps-politiques-de-lenfant-dispositifs-de-recherche-dispositifs-dintervention)

Diasio, Nicoletta, Régine Sirota et Louise Hamelin Brabant (2019). «L'intime et le politique. Le corps de l'enfant entre recherche scientifique et action publique».

Neyrand, Gérard (2019). «Le corps enfantin, un espace d'affrontement normatif et un enjeu de pouvoir scientifique-politique».

Bouve, Catherine (2019). «Un débat qui perdure : le corps de l'enfant dans les crèches françaises du XIXe siècle à aujourd'hui».

Jung, Céline (2019). «De l'enfant «placé» à l'enfant «accueilli» : du corps agi au corps agissant».

Vellut, Natacha (2019). «Entre déni et considération, le corps de l'enfant dans les procédures judiciaires d'infanticides».

Jarty, Julie et Tristan Fournier (2019). « «Healthy children, healthy nations». Discipliner les corps reproducteurs pour la santé de qui ? ».

Grassler, Marine, Sandrine Knobé et William Gasparini (2019). «Contrôle du poids des enfants et activité physique dans un quartier populaire strasbourgeois : modèles familiaux et recommandations de santé publique».

Figueiredo, Cristina (2019). «Le corps adolescent face à la souffrance psychique : enjeux individuels, sociaux et politiques de l'hospitalisation en pédopsychiatrie».

Martin, Claude, Zoé Perron et Julia Buzaud (2019). «Le bien-être de l'enfant : évolution d'une notion, ambiguïtés des dimensions et mesures».

Robin, Pierrine (2019). «Dispositifs de recherche, d'intervention et d'action collective: quelles influences réciproques en protection de l'enfance ?».

#### Articles Hors thème

Gagnon, Raymonde (2019). «L'enfant à naître : dispositifs de contrôle dès que la vie paraît».

**Numéros publiés par EFG en 2019**



**No 34 Nouvelles frontières de l'intimité conjugale et familiale**

Sous la direction de Chiara Piazzesi, Hélène Belleau et Martin Blais

Pour consulter ce dossier : <http://www.efg.inrs.ca/numero/nouvelles-frontieres-de-lintimite-conjugale-et-familiale/>

Piazzesi, Chiara, Martin Blais et Hélène Belleau (2019). «Frontières de l'intimité conjugale et familiale : de la théorie aux approches empiriques».

Pereprosova, Ekaterina (2019). «La construction, la protection et le renforcement des frontières des relations intimes dans la pratique de placement d'enfants en Russie».

Piesen, Alexandra (2019). «Les territoires mouvants de l'intimité : entre inégalités spatiale et temporelle. Le cas des familles solos contemporaines».

Chevillot, Anaïs (2019). «Frontière de l'intime chez les femmes artistes en France (2006-2016)».

Glowacz, Fabienne et Margot Goblet (2019). «Sexting à l'adolescence : des frontières de l'intimité du couple à l'extimité à risque».

Giraud, Christophe (2019). «Les ambiguïtés de la sexualité dans les relations naissantes. Le cas des jeunes étudiantes en France».

Aeby, Gaëlle (2019). «Récits de ruptures conjugales : « créer du sens » en négociant les frontières du réseau».

Odasso, Laura (2019). «Les implications du dispositif d'immigration : pratiques de définitions et de redéfinitions publiques et privées des intimités binationales en France et en Belgique».

Schlobach, Monica (2019). «Famille transnationale, coprésence virtuelle et re-construction du sentiment familial».

Mouchit, Nadia (2019). «Étendre ses espaces d'agir dans la sphère conjugale : la migration comme ressource».

Linconstant, Léa (2019). «Acquérir un statut de patient : une redéfinition nécessaire des frontières de l'intime au cours des parcours d'assistance médicale à la procréation (AMP) en Italie».

Articles Hors thème

Auger, Lisa, Karine Poitras et George M. Tarabulsky (2019). «Contacts parent-enfant en contexte de placement : liens entre la sensibilité du parent d'accueil et les réactions des enfants à la suite des contacts».



# PUBLICATIONS RÉCENTES

Quelques publications récentes des chercheur.e.s, collaborateurs et collaboratrices du partenariat.

## OUVRAGES

---

- Chiara Piazzesi (2019). *Grammatiche dell'amore. Studi sociologici sulle relazioni intime* [Grammaires de l'amour. Études sociologiques sur les relations intimes], Milano, Franco Angeli.
- Hélène Belleau et D. Lobet (2017). *L'amour et l'argent. Guide de survie en 60 questions*, Les éditions du remue-ménage, Montréal (Québec), 225 pages.
- Isabel Coté, K. Lavoie, J. Courduriès (2018). *Perspectives internationales sur la gestation pour autrui (GPA) : expériences des personnes concernées et contextes d'action*. PUQ.
- Chiara Piazzesi (2017). *Vers une sociologie de l'intimité. Eros et socialisation*, Hermann, Paris, 210 pages.
- vom 18. bis zum 21. Jahrhundert », Frankfurt a.M., Campus Verlag 2019, pp. 405-424.
- Julie Lavigne, Chiara Piazzesi (2019). « Femmes et pouvoir érotique – présentation », *Recherches féministes*, 32, 1, 1-18.
- Catherine Lavoie Mongrain, Chiara Piazzesi (2019). « Amour, sexualité et... utilité! Les circuits d'échange intime dans les productions télévisées contemporaines », *Journal des anthropologues*, 156-157, p. 39-61.
- Chiara Piazzesi, Martin Blais, Julie Lavigne, Catherine Lavoie Mongrain, Roxane Renière (2018). « Représentations de l'intimité et transformations sociales : vers une sémantique amoureuse intégrée », *Sociologies et sociétés*, 50, 2, 219-244.

## ARTICLES ET CHAPITRES DE LIVRES

---

- Carmen Lavallée (2019). « La liberté de conscience et de religion à l'épreuve de l'intérêt de l'enfant » dans *L'intérêt supérieur de l'enfant : perspectives juridiques et religieuses / The Best Interests of the Child: Legal and religious Perspectives*, Lorraine Derocher et Safa Ben Saad, dir., Cowansville, Yvon Blais, p.9-38.
- Chiara Piazzesi, Martin Blais, Julie Lavigne, Catherine Lavoie Mongrain (2019). "Zwischen Konflikt und Integration : romantische Semantik und Partnerschaftssemantik in der Quebecer Fernsehserie La Galère" (Tensions and integrations between romantic and partner semantics in Quebec television series La Galère). Dans E. Reinhardt Becker et F. Becker (eds.), « Liebesgeschichte(n). Identität und Diversität
- Laurence Charton, Denise Lemieux et Françoise-Romaine Ouellette (2017). « Le désir d'enfant exploré à travers les pratiques de nomination » dans *Anthropologie et sociétés*, vol. 41, n° 2, (Désir d'enfant et désir de transmission).
- Laurence Charton et J. Lévy (2017). « Introduction : Désir d'enfant et transmission : quelles influences sur la formation des familles ? » dans *Anthropologie et Sociétés*.
- Isabel Côté & Kevin Lavoie (2018). A child wanted by two, conceived by several: lesbian-parent families negotiating procreation with a known donor, *GLBT Family studies*, 14(4), 1-21, DOI: 10.1080/1550428X.2018.1459216
- Isabel Côté, J. Bastien-Charlebois et G. Bouchard (2016). « De l'intervention à l'action : Nouvelles avenues d'inclusion des communautés LGBTQI » dans *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 28, 249 pages.

## Publications récentes

---

- Isabel Côté et K. Lavoie (2016). « De la procréation assistée par autrui à la procréation négociée avec autrui » dans *Revue de la Chaire Quetelet*, vol. 4, n°1, p. 101-121.
- Isabel Côté et J.S. Sauvé. (2016). Homopaternité, gestation pour autrui : no man's land?. *Revue générale de droit*, vol.46, n° 1, p. 27-69.
- Lavoie K., Isabel Côté & F. deMontigny (2018). Assisted reproduction in the digital age : Stories of Canadian sperm donors offering their gametes on line via introduction websites, *The Journal of Men's Studies*, vol.26, n°2, p.184 –202.
- Isabel Côté & K. Lavoie (2018). La reconnaissance de l'homoparenté au Québec : lorsque les stratégies de mobilisation de la communauté rencontrent l'avant-gardisme de l'État, *Politiques sociales et familiales*, vol.126, p.21-33
- Renée B. Dandurand (2016) « Préface », dans M.-C. Saint-Jacques et al. (dir), *Séparation parentale et recomposition familiale. Enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Michelle Giroux, M. Gross et L. Brunet (2018) « Les juges français et la gestation pour autrui », dans Isabel Côté, Kevin Lavoie et Jérôme Courduriès (dir.), *Perspectives internationales sur la gestation pour autrui. Expériences des personnes concernées et contextes d'action*, Québec, PUQ, p. 273-298.
- Michelle Giroux (2018) « Les conventions de procréation ou de gestation pour autrui au Québec : entre solution jurisprudentielle et réforme du droit », dans V. Boillet, M. Roca i Escoda et E. de Luze (coord.), *La gestation pour autrui. Approches juridiques internationales*, Limal, Anthemis.
- Marianne Kempeneers, I. Van Pevenage et Renée B. Dandurand (2017). « Les solidarités familiales sous l'angle du travail : un siècle au Québec » dans *Nouvelles questions féministes*, « Les enjeux sexués des solidarités familiales », vol. 37, n°1.
- Benoît Laplante, Castro-Martín, T., & Cortina, C. (2018). Change and continuity in the fertility of unpartnered women in Latin America, 1980–2010. *Demographic Research*, 38, 1577-1604.
- Gauvreau, D., Sabourin, P., Vézina, S., & Benoît Laplante (2018). The mechanics of the baby boom: Unveiling the role of the epidemiologic transition. *Population studies*, p.1-17.
- Benoît Laplante (2018). The well-being of families in Canada's future. *Canadian Studies in Population*, vol.45, n°1-2, p.24-32.
- Benoît Laplante (2017). Introduction au numéro thématique sur le droit de la famille et la démographie de la famille. *Cahiers québécois de démographie*, vol.46, n°1, 1-9.
- Benoît Laplante & A. Fostik (2017). L'égalité, l'indépendance et l'union de fait: Le choix de l'union de fait et du mariage au Québec et en Ontario de 1986 à 2011. *Cahiers québécois de démographie*, vol.46, n°1, 11-45.
- Benoît Laplante (2016). « A matter of norms. Family background, religion and generational change in the diffusion of first union breakdown among French-speaking Quebecers » dans *Demographic Research*, vol. 35, n° 27, p. 783–812,
- Gauvreau, D. et Benoît Laplante (2016). « La fécondité au Canada durant le baby-boom. Divergence et convergence des comportements » dans *Annales de démographie historique*, n° 2, p. 65–110.
- Gauvreau, D. et Benoît Laplante (2016). « Le baby-boom québécois. L'importance du mariage » dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 45, n° 1, p. 1–26.
- Benoît Laplante T. Castro Martín, C. Cortina et A.Fostik (2016). « The contributions of child-bearing within marriage and within consensual union to fertility in Latin America, 1980–2010 ». *Demographic Research*, vol. 34, n° 2, p. 827–844
- Benoît Laplante et A. Fostik (2016). « Cohabitation and marriage in Canada. The geography, law and politics of competing views on gender equality » dans Ron Lesthaeghe et Albert Esteve (dirs.), *Partnership formation in the Americas: Geo-historical legacies and new trends*, Springer, p. 51–100.
- Benoît Laplante, P. Doray, N. Bastien et P. Chenard (2016). « A tale of two logics. Social reproduction and mobilisation in university access in Quebec, 1945–2000 » dans *British Journal of Sociology of Education*, vol. 37, n° 2, p. 313–

333.C. Castagner Giroux, C. Le Bourdais et Philippe Pacaut (2016). «La séparation parentale et la recomposition familiale : Esquisse des tendances démographiques au Québec». Dans Marie-Christine Saint-Jacques, Caroline Robitaille, Annick St-Amand et Sylvie Lévesque (sous la dir.) *Séparation parentale, recomposition familiale. Enjeux contemporains*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 328 pages.

Carmen Lavallée, Hélène Belleau et E. Guilhermont. (2017) «La situation juridique des conjoints de fait québécois», dans *Droit et cultures*, vol.73, n°1, p. 69-89.

Françoise-Romaine Ouellette et Carmen Lavallée (2017). « L'adoption légale comme révélateur de l'évolution de la famille au Québec » dans *Droit et cultures*, vol. 73, n° 1, p.49-68.

Chiara Piazzesi (2017). « Le thème de l'érotisme chez les fondateurs de la pensée sociologique » dans M. Blais, J.J. Lévy (dir.) *De la sexualité à l'érotisme dans les sciences humaines et sociales*, Liber, Montréal.

Myriam Simard, (2017), «Environnement, conflits et tractations entre divers acteurs ruraux au Québec: une mobilisation inégale du capital environnemental? », Norois, dossier thématique sur le capital environnemental, *Presses Universitaires de Rennes*, vol 2, n°243, p.111-126.

#### NUMÉRO DE REVUE

---

Julie Lavigne et Chiara Piazzesi (2019). *Recherches féministes*, 32, 1, 2019 : « Femmes et pouvoir érotique ».

#### RAPPORTS DE RECHERCHE ET DOCUMENTS DE TRAVAIL

---

Hélène Belleau, Carmen Lavallée et A. Seery (2017). *Unions et désunions conjugales au Québec : Le couple, l'argent et le droit* (Tome I) » Collection Inédit, INRS Urbanisation Culture Société, Montréal, Canada.

Hélène Belleau, et al. Comité consultatif famille

(2016), *Avis sur la conciliation travail-famille*, Présenté au Ministre de la famille, Sébastien Proulx, Comité consultatif Famille, 43 pages.

Hérault, L., Michelle Giroux, et al., (2018) « État civil de demain et transidentité », Mission de recherche Droit et Justice, 279 pages.

Michelle Giroux, J. Courduriès et al.. (2017), *Le recours transnational à la reproduction assistée avec don. Perspective franco-québécoise et comparaison internationale*, Mission de recherche Droit et Justice, 313 pages.

#### ARTICLES DANS DES REVUES PROFESSIONNELLES ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES

---

Solène Lardoux, V. Boulet et M. Greenbaum (2017), « Couples de même sexe au Canada: portrait sociodémographique et structures familiales », dans *Bulletin de liaison (PRFM)*, vol 15, p.16-20.

Carmen Lavallée, D. Proulx et E. Poirier (2017), « Le régime québécois d'assurance parentale : un système discriminatoire à l'endroit des enfants adoptés », dans *Bulletin de liaison (PRFM)*, vol 15, p.9-15.

Carmen Lavallée (2017), « La mobilité géographique et la pluralité des modes de conjugalité; un arrimage juridique complexe » dans *Bulletin de Liaison (FAFMRQ)*, vol.41, n°3, p. 9-10

Philippe Pacaut (2017), « Un, deux, trois enfants? Bientôt, plus tard, jamais? Les désirs et projets d'enfants des Québécoises » dans *Quelle famille?*, vol.5, n°3, 12p.

Nathalie St-Amour (2018) « La politique familiale "Les enfants au coeur de nos choix" a 20 ans! », dans *Bulletin de Liaison (FAFMRQ)*, vol.43, n°1, p. 7-8.

Myriam Simard (2016), « Prendre la clef des champs en famille pour vivre dans la campagne québécoise rime-t-il avec un abandon de la ville? », dans *Bulletin de liaison (PRFM)*, vol 14, p.4-8.



# Observatoire des réalités familiales du Québec

## Actualité de la recherche sur les familles

### L'Observatoire en bref

L'Observatoire est une plateforme web qui permet de prendre connaissance des toutes dernières actualités scientifiques portant sur les familles québécoises. Des résultats de recherches récentes et des rapports y sont vulgarisés en de courts articles d'environ 1 500 mots. De nouveaux articles sont mis en ligne à chaque semaine. Restez à l'affût : chaque semaine, un nouvel article paraît sur notre site, ou abonnez-vous à notre page Facebook pour ne rien manquer.

### Une immersion dans la recherche sur les familles

Les articles vulgarisés de l'Observatoire mettent l'accent sur les résultats des recherches et sur leurs retombées possibles pour que le lecteur puisse rapidement comprendre les enjeux familiaux et conjugués actuels au Québec. L'Observatoire constitue un excellent point d'entrée dans le monde de la recherche pour les acteurs de la société civile, les professionnels, les étudiants collégiaux, les médias qui s'intéressent aux sujets entourant les familles, ou bien tout simplement pour les familles elles-mêmes qui souhaitent s'informer sur des sujets qui les touchent.

### L'Observatoire poursuit sa mission régionale!

Après plusieurs mois de travail acharné, l'équipe de

l'Observatoire vous présentera bientôt une nouvelle fonctionnalité de son site : la carte régionale. Les utilisateurs de l'Observatoire des réalités familiales du Québec auront ainsi accès à des cartes statistiques concernant les familles des 17 régions administratives de la province, ainsi qu'à un résumé des différentes études et recherches qui mettent en valeur les spécificités et les enjeux familiaux propres à chaque région.

### Une infolettre pour être à jour

Nous travaillons présentement à la mise en place d'une infolettre pour le lectorat de l'Observatoire. Publiée chaque trimestre, l'infolettre permettra de mettre en valeur les plus récentes publications disponibles sur son site Internet. N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse courriel [orfq@ucs.inrs.ca](mailto:orfq@ucs.inrs.ca) si vous souhaitez être ajouté à notre liste d'envoi.

### Mieux connaître notre lectorat

Vous appréciez les différentes publications de l'Observatoire? Nous voulons le savoir! À cet effet, nous diffuserons sous peu un sondage afin de mieux connaître notre lectorat, les sujets qui l'animent et les thématiques qu'il voudrait voir aborder. Surveillez notre page Facebook pour participer au sondage.

CONSULTEZ LES ARTICLES DE  
L'OBSERVATOIRE AU  
[www.orfq.inrs.ca](http://www.orfq.inrs.ca)  
SUIVEZ-NOUS SUR  
Facebook et Twitter.



Base documentaire des recherches  
sur les familles du Québec

### Famili@ en bref

Famili@, est une base documentaire de références qui recense et synthétise des recherches produites sur les familles au Québec. Elle a été la première banque de données de langue française spécialisée en sciences sociales en Amérique du Nord. Elle rassemble aujourd'hui près de 15 500 fiches synthèses, un inventaire systématique des recherches et des rapports produits depuis 1980. En plus de permettre à tous d'accéder aux résultats de recherches sur les familles (un accès parfois difficile pour les milieux de pratique hors des réseaux universitaires), Famili@ contribue à faire rayonner les recherches sur le Québec dans les milieux académiques, tant ici qu'à l'international.

### Cure de rajeunissement

Voilà maintenant plus d'un an que Famili@ a fait peau neuve. En plus de mettre en vedette son nouveau logo, le site Internet Famili@ est beaucoup plus facile d'utilisation. Les recherches peuvent y être faites par titre, auteur, mot-clé, mais aussi par discipline de recherche et par région administrative. Pour continuer d'améliorer l'expérience de ses utilisateurs et utilisatrices, le site de Famili@ subira encore quelques changements au niveau de sa fonctionnalité. Résultat : un moteur de recherche plus rapide occasionnant moins de délais.

### Mieux connaître les usagers et usagères

Provenez-vous d'un organisme de la société civile, d'une fédération d'organismes, d'un ministère? Vous utilisez Famili@ pour rester à l'affût d'un sujet précis? Vous l'utilisez plutôt de manière aléatoire, pour approfondir vos connaissances sur un enjeu que vous ne connaissiez pas? Nous voulons tout savoir! Famili@ effectue présentement un sondage qui vise à mieux connaître ses usagers et usagères, mais aussi à récolter vos commentaires et suggestions d'amélioration pour son site. Pour y accéder, consultez le site de Famili@ ou notre page Facebook.

### Notre ancien logo



**CONSULTEZ LA BASE  
DOCUMENTAIRE FAMILIA AU**

<http://familia.ucs.inrs.ca/>

Suivez-nous sur Facebook et Twitter.



# ACTIVITÉS DU PARTENARIAT

## COLLOQUE 25 ANS DE RECHERCHE PARTENARIALE SUR LES FAMILLES AU QUÉBEC : BILAN ET PERSPECTIVES

Le Partenariat de recherche Familles en mouvance a eu 25 ans. Le saviez-vous? Constitué en 1993, Familles en mouvance est à la septième phase de sa programmation en recherche sociale, à vocation multidisciplinaire et multisectorielle. Depuis plus de deux décennies, le Partenariat associe des chercheur.e.s spécialisés dans l'étude de la famille québécoise contemporaine, ainsi que des professionnel.le.s et intervenant.e.s des secteurs gouvernemental et communautaire, tous et toutes également concernés par les multiples problématiques de la vie familiale.

Pour célébrer son 25<sup>e</sup> anniversaire, Familles en mouvance a tenu un colloque d'une journée le vendredi 15 novembre 2019 en présence de nombreux membres et partenaires. Si l'événement a permis de porter un regard rétrospectif sur certains projets de recherche et de mobilisation des savoirs ayant marqué l'histoire du Partenariat depuis ses débuts, la journée a également été l'occasion de réfléchir à des enjeux d'actualité pour les familles ainsi qu'aux nouvelles réalités familiales au Québec. Les activités à l'horaire ont notamment abordé les solidarités et les transmissions économiques, la mobilité quotidienne des familles, la pluriparentalité et les interactions des familles avec les technologies numériques.

Les travaux des membres ont été mis à l'honneur par l'entremise d'une ligne du temps répertoriant les grands moments de l'histoire de la famille au Québec et présentant, dans leur contexte, des ouvrages sélectionnés des chercheur.e.s membres. Deux postes de visionnement de capsules vidéo ont également été mis à la disposition des personnes présentes. Ces capsules proposaient de prendre connaissance de diverses réalités familiales contemporaines aux prismes des résultats de recherche de chercheur.e.s membres du Partenariat,



**25 ANS DE RECHERCHE PARTENARIALE  
SUR LES FAMILLES AU QUÉBEC :  
BILAN ET PERSPECTIVES**

Le Partenariat de recherche Familles en mouvance fête ses 25 ans!

JOURNÉE DE COLLOQUE  
**15 NOVEMBRE 2019**  
09H - 18H

ENTRÉE GRATUITE  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
partenariat-familles.inrs.ca

INRS - Centre UCS, salle 2109  
MONTREAL  
385, rue Sherbrooke Est, H2X 1E3



et de témoignages des personnes concernées par les sujets abordés, notamment l'adoption plénière et les enjeux de filiation, le choix du nom de famille, le cheminement de la procréation assistée, et le déménagement à la campagne des néo-ruraux.

L'événement s'est conclu par un coquetel dans le cadre duquel a eu lieu le lancement des Actes du Colloque étudiant 2019 du Partenariat.

Les capsules vidéo et les Actes du colloque étudiant sont disponibles en ligne sur notre site web ([www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)).

## UNE CINQUIÈME ÉDITION DE LA CLASSE DE MAÎTRES RÉUSSIE!

Le vendredi 31 janvier dernier s'est tenue la cinquième édition de la Classe de maîtres du Partenariat de recherche Familles en mouvance. Organisée conjointement par Magalie Quintal-Marineau, professeure à l'INRS (Centre UCS), et Mylène Des Ruisseaux, responsable de la recherche pour le Curateur public du Québec, la Classe de maîtres sur les familles contemporaines avait pour objectifs de stimuler la réflexion collective autour de projets de recherche étudiants en cours ou en gestation, de soutenir le réseautage entre étudiant.e.s, chercheur.e.s et partenaires, ainsi que de favoriser la prise en considération par les étudiant.e.s des préoccupations émanant des milieux d'action.

À la suite d'un appel de candidatures, des étudiant.e.s à la maîtrise et au doctorat de plusieurs universités québécoises ont soumis un résumé de leur projet d'études comprenant l'avancement et le contenu du projet ainsi que leurs questionnements actuels en lien avec les réalités familiales contemporaines au Québec. Sélectionnées par le comité organisateur, les étudiantes participant à la Classe de maîtres ont présenté leur projet devant le public présent et bénéficié de l'expertise de mentores spécialisées issues des milieux universitaires, communautaires et gouvernementaux. Ces professeures-chercheuses, intervenantes et professionnelles expérimentées ont commenté les projets d'études, proposé des pistes de réflexion quant aux retombées possibles et offert des recommandations pour la diffusion des nouvelles connaissances issues des projets de recherche en cours.

Les projets étudiants retenus pour cette édition ont permis l'approfondissement de nos connaissances sur des

sujets aussi variés que l'évolution de l'autorité parentale en droit civil québécois, les perspectives intersectionnelles du vécu de l'allaitement maternel et le décalage entre les aspirations et la réalité, et le rôle du réseau immédiat dans le soutien apporté aux mères adoptantes à l'international suivant l'arrivée de l'enfant au Québec. La Classe de maîtres s'est conclue par une discussion dynamique élargie à l'ensemble des participant.e.s et au public présent afin de favoriser les échanges entre les disciplines et les secteurs sur ces enjeux sociaux, juridiques et politiques touchant les familles contemporaines. Ce fut assurément un événement riche en apprentissages! Nous remercions les mentores, les étudiantes ainsi que tous les participant.e.s qui ont fait de cette journée un succès.

Restez à l'affût pour connaître les détails de la sixième édition! Visitez notre site web ([www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)), abonnez-vous à notre infolettre ou à notre page Facebook pour ne rien manquer!



### CLASSE DE MAÎTRES

sur les familles contemporaines

5<sup>e</sup> édition

**Vendredi 31 janvier 2020**  
9h00 à 12h15

Événement de mentorat public pour les étudiant.e.s  
des cycles supérieurs travaillant sur des sujets en lien  
avec les réalités familiales contemporaines

Programme et inscription (obligatoire) :  
[partenariat-familles.inrs.ca](http://partenariat-familles.inrs.ca)

INRS - Centre UCS // salle 2109  
385, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec), H2X 1E3  
Métro Sherbrooke



## COLLOQUE ÉTUDIANT 2019 ET PUBLICATION DES ACTES

La troisième édition du colloque étudiant du partenariat Familles en mouvement a eu lieu le 26 avril 2019. Sous le thème *Recherche sur les familles. Regards croisés de la relève*, les douze conférences présentées lors de ce colloque ont abordé des sujets tels que la transmission, l'éducation et l'autorité parentale, le processus migratoire et ses enjeux familiaux et conjugaux, la composition et recomposition des liens familiaux ainsi que les institutions et les normes parentales. Les étudiant.e.s sélectionnés pour ce troisième colloque étudiant provenaient de six universités québécoises et canadiennes, et étaient inscrit.e.s à la maîtrise ou au doctorat en sociologie, travail social, service social, psychologie ou en sciences humaines.

Suivant l'événement, les Actes du colloque étudiant ont été publiés et lancés dans le cadre du colloque soulignant le 25<sup>e</sup> anniversaire du Partenariat Familles en mouvement qui s'est déroulé le 15 novembre 2019.

Les Actes de colloque étudiant sont disponibles dans leur intégralité sur le site Internet du Partenariat ([www.partenariat-famille.inrs.ca](http://www.partenariat-famille.inrs.ca)) et via le dépôt institutionnel de l'INRS.

Le Partenariat remercie spécialement le comité organisateur du colloque, ainsi que le comité de révision des Actes : Anna Goudet (INRS), Chantal Bayard (INRS), Annabelle Seery (Université de Montréal) et Marie-Christine Pitre (INRS).





FAMILLES EN MOUVANCE  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

## Séparations conjugales et inégalités parentales : une comparaison franco-québécoise



**Émilie Biland**  
Professeure, Science Po (Paris)  
Prof. associée, Université Laval

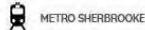
Conférence présentée dans le cadre de la parution du livre *Gouverner la vie privée. L'encadrement inégalitaire des séparations conjugales en France et au Québec*. L'ouvrage porte sur l'action publique visant les couples séparés et leurs enfants, et leurs effets sur les rapports sociaux de classe, de genre, et de race.



**MARDI LE 26 NOVEMBRE 2019**  
12h30 - 13h30

**LIEU**  
INRS - Centre UCS, Montréal  
salle 2109 // 385 rue Sherbrooke est, H2X 1E3  
Visioconférence possible sur demande

Entrée libre. Lunch servi sur place.



Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke est, Montréal (QC) H2X 1E3 | 514-499-8274 | partenariat@ucs.inrs.ca | www.partenariat-familles.inrs.ca



FAMILLES EN MOUVANCE  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

## Familles immigrantes : Évolution des recherches sur les transmissions et les relations intergénérationnelles

Séminaire autour des travaux de Michèle Vatz-Laaroussi

Avec des présentations de Michèle Vatz-Laaroussi (Université de Sherbrooke), Lilyane Rachédi (UQAM) et Estibaliz Jimenez (UQTR)

**JEUDI LE 19 SEPTEMBRE 2019**  
12h00 - 15h00

**LIEU**  
Centre - UCS de l'INRS, Montréal  
salle 2106 // 385 rue Sherbrooke est, H2X 1E3  
Visioconférence possible sur demande



ENTRÉE LIBRE, LUNCH SERVI SUR PLACE

Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke est, Montréal (QC) H2X 1E3 | 514-499-8274 | partenariat@ucs.inrs.ca | www.partenariat-familles.inrs.ca



FAMILLES EN MOUVANCE  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

## Regards croisés sur l'adoption au Québec et au Brésil

**Adoption intrafamiliale : étude de cas à Sherbrooke** Carmen Lavallée (USherbrooke) et Françoise-Romaine Ouellette (INRS)

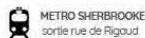
**Vers une adoption plus ouverte? Regard sur la diversité des positions des intervenants et des familles d'accueil Banque-mixte** Doris Châteauneuf (CRUJeF) et Geneviève Pagé (UQO)

**L'adoption au Brésil : expérience et motivations des parents adoptants** Alessandra Rinaldi (Université de Rio de Janeiro)

Les conférences seront suivies d'une discussion des travaux de la chercheuse Alessandra Rinaldi avec, comme discutantes, Carmen Lavallée, Françoise-Romaine Ouellette, Doris Châteauneuf et Ariane Boyer (UQAM).

**JEUDI LE 27 JUIN 2019**  
12h00 - 15h00

**LIEU**  
Centre - UCS de l'INRS, Montréal  
salle 1106 // 385 rue Sherbrooke est, H2X 1E3  
Visioconférence possible sur demande



ENTRÉE LIBRE, LUNCH SERVI SUR PLACE

Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke est, Montréal (QC) H2X 1E3 | 514-499-8274 | partenariat@ucs.inrs.ca | www.partenariat-familles.inrs.ca



# L'USAGE SOCIAL DE L'ARGENT AU SEIN DES FAMILLES

Regards sur les Amériques

**24 OCTOBRE 2018**  
9H-16H00  
SALLE 2109

ENTRÉE GRATUITE  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

PARTENARIAT-FAMILLES.INRS.CA

Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS  
Montréal // 385 rue Sherbrooke est, H2X 1E3



## À VENIR

### COLLOQUE LA SIGNIFICATION SOCIALE DE L'ARGENT. L'ŒUVRE DE VIVIANA A. ZELIZER DANS LES ÉTUDES SOCIALES DE LA FAMILLE

Il y a 25 ans, dans son ouvrage *The Social Meaning of Money*, la sociologue américaine Viviana A. Zelizer proposait une théorie novatrice de la monnaie. S'opposant aux visions qui règnent à cette époque, Zelizer soutient que la monnaie n'est pas neutre, qu'elle s'investit de significations diverses à mesure qu'elle est mobilisée dans les relations sociales concrètes et qu'elle se fait symbole des identités sociales de genre, de classe, d'ethnicité et autres. Par exemple, Zelizer montre que l'argent n'a typiquement pas la même signification, ni la même valeur, s'il est gagné par une femme ou par un homme. Parce qu'elle s'appuie fréquemment sur des analyses empiriques des flux d'argent au sein des familles, l'œuvre de Zelizer comporte des implications notables dans le champ des études familiales, permettant notamment une meilleure compréhension des inégalités au sein de l'espace domestique.

Souhaitant mettre de l'avant ces implications des travaux de la sociologue, le Partenariat tiendra le colloque international *La signification sociale de l'argent. L'œuvre de Viviana A. Zelizer dans les études sociales de la famille*. Réunissant Viviana A. Zelizer et une dizaine de chercheur.e.s provenant d'Argentine, d'Australie, de la France, des États-Unis et du Québec, ce colloque abordera l'intersection de l'argent et de la famille sous de nombreux angles, incluant la solidarité économique des parentés en contexte national et international, les nouvelles modalités économiques et transnationales de la reproduction humaine et les inégalités de genre au sein des couples. En présentant leurs propres travaux sur ces sujets et l'impact des thèses zelizeriennes pour leurs orientations théoriques et méthodologiques, les

COLLOQUE INTERNATIONAL

## LA SIGNIFICATION SOCIALE DE L'ARGENT

L'œuvre de Viviana A. Zelizer dans les études sociales de la famille

Invitée d'honneur  
Viviana A. Zelizer  
Princeton University




**NOUVELLE DATE**  
**27 MAI 2021**  
DÈS 8H30  
ENTRÉE GRATUITE  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

INRS-UCS // Montréal  
salle 2109  
385, rue Sherbrooke Est, H2X 1E3  
L'événement pourrait avoir lieu en mode virtuel si les circonstances le nécessitent

Programmation à venir  
Pour plus d'informations  
et pour l'inscription :  
partenariat-familles.inrs.ca







chercheur.e.s invités célébreront avec nous les contributions remarquables de Zelizer dans le champ des études familiales.

Initialement prévu au printemps 2020, l'événement aura lieu le 27 mai 2021 à l'INRS-UCS (385 rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2X 1E3).

Le colloque pourrait avoir lieu en mode virtuel si les circonstances le nécessitent.

L'entrée est gratuite et ouverte à toutes et à tous, sur inscription (obligatoire) via le formulaire en ligne disponible sur notre site Internet ([www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)).

À VENIR

CONFÉRENCE-MIDI 2020-2021 // SEPTEMBRE 2020



**FAMILLES  
EN MOUVANCE**  
PARTENARIAT DE RECHERCHE

Les conférences-midi du partenariat Familles en mouvement

## LA RICHESSE DES FAMILLES : Une perspective intersectionnelle



**Céline Bessière**  
IRISSO, Université Paris-Dauphine

**LUNDI LE 21 SEPTEMBRE 2020**  
**10h00 - 11h30**

*Exceptionnellement dès 10h00 !*

En direct de Paris (France)

**ÉVÉNEMENT EN LIGNE**  
Pour plus d'information :  
[www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)

Partenariat Familles en mouvement | Centre UCS - INRS | 385 Sherbrooke est, Montréal (QC) H2X 1E3 |  
514-499-8274 | [partenariat@ucs.inrs.ca](mailto:partenariat@ucs.inrs.ca) | [www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)



Pour être informé.e.s des activités du Partenariat, consultez notre site internet ou inscrivez-vous sur notre liste de diffusion : [bit.ly/liste\\_de\\_diffusion](https://bit.ly/liste_de_diffusion)

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux :



<https://twitter.com/partenariatfam>



<https://www.facebook.com/partenariatFamilles>

Bulletin de liaison du partenariat Familles en mouvement, vol. 17 2019-2020.

© Partenariat Familles en mouvement, 2020.

**Production**

Marilyne Chevrier

coordinatrice

514-499-8274 / [partenariat@ucs.inrs.ca](mailto:partenariat@ucs.inrs.ca)

[www.partenariat-familles.inrs.ca](http://www.partenariat-familles.inrs.ca)

Fonds de recherche  
Société et culture

Québec



IN  
RS

Institut national  
de la recherche  
scientifique